

2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ

du Grand Albigeois



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGOIS

www.grand-albigeois.fr

Sommaire

ÉDITORIAL	3
LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2019	4
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION - Son fonctionnement, son projet, ses ressources	7
» L'Agglo en chiffres.....	8
» Les compétences	9
» Le fonctionnement institutionnel	10
» Les élus du bureau communautaire	11
» Le projet de territoire.....	12
» Les services communautaires.....	13
» Les affaires générales, juridiques, commande publique, assurances	14
» Les ressources humaines et la mutualisation.....	15
» La communication et les relations presse.....	17
» Le parc auto communautaire.....	18
» L'administration du droit des sols	20
» Le système d'informations géographiques	22
» Le patrimoine immobilier	23
» Les politiques contractuelles et les financements extérieurs	24
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Investir pour l'avenir	25
» Le développement économique et l'innovation	26
» L'enseignement supérieur et la recherche.....	28
» Les systèmes d'informations et réseaux.....	29
MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES - Développer une mobilité durable	31
» Les transports urbains	32
» Les déplacements doux	34
» Les parcs de stationnement.....	36
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE - Participer à l'aménagement du territoire	37
» Les grandes infrastructures et les travaux d'aménagements urbains	38
» Les travaux d'entretien de la voirie	40
» La gestion du domaine public.....	42
ENVIRONNEMENT - Agir pour un développement durable du territoire	44
» La maîtrise énergétique et l'éclairage public	45
» L'économie circulaire.....	46
» L'hydraulique et l'assainissement.....	47
» La gestion et le traitement des déchets.....	49
URBANISME, HABITAT ET COHÉSION SOCIALE - Assurer la cohésion urbaine et sociale du territoire	51
» Le plan local d'urbanisme intercommunal	52
» L'habitat	54
» La politique de la ville.....	56
» Le projet de renouvellement urbain	58
SERVICES AUX PUBLICS - Vivre le territoire au quotidien	59
» Les médiathèques	60
» Les espaces aquatiques.....	62
» Le chenil fourrière animale.....	64
» La propreté urbaine	65
» Le relais d'assistantes maternelles	66

Éditorial

Chaque rapport d'activité est l'occasion de jeter un œil dans le rétroviseur de l'année écoulée pour faire un point d'étape. 2019 a la particularité d'être la dernière année pleine de la mandature ; cet ultime rapport peut donc être lu à l'aune des six années qui viennent de s'écouler.

Pour qualifier l'action de notre Agglomération, un mot me vient spontanément : cohérence. Cohérence dans les politiques locales qui traduisent le projet *CAP 2030* amorcé en début de mandature. Cohérence dans l'énergie engagée pour mettre en œuvre un développement de territoire à la fois dynamique et durable. Cohérence enfin dans la gestion ambitieuse et raisonnée de nos finances, dans un contexte financier contraint pour nos collectivités. L'année 2019, dans la continuité des précédentes, l'exprime à la perfection.

Ainsi, cette année écoulée a vu l'avancement de grands chantiers engagés pendant le sexennat 2014-2020 : le projet de renouvellement urbain *Cantepau Demain*, le chantier de la Passerelle piétonne et cyclable sur le Tarn ou encore le projet de PLUi qui est devenu réalité en 2020. Elle a aussi été l'occasion de reconduire des temps forts désormais attendus, comme les Rencontres de l'investissement public à destination des chefs d'entreprise du territoire, l'événement Fermes à la cantine réunissant tous les

deux ans des professionnels autour de la thématique des circuits courts ou encore la Bourse aux vélos qui permet au grand public d'acquérir un deux-roues à petit prix.

2019 marque aussi la poursuite de travaux structurants pour notre territoire, comme la création d'un giratoire sur la RD612 ou la réfection de la route de Carmaux à Arthès, et l'embellissement de nos communes, avec la fin des travaux de rénovation du cœur de bourg de Castelnau-de-Lévis. C'est le développement de notre réseau de transports urbains avec la mise en place d'une boutique en ligne et l'augmentation de 12 % du nombre de voyageurs par rapport à 2017. C'est aussi la signature symbolique du 100^e Prêt Première clef en Albigeois, aide pour la primo-accession à la propriété.

Pour résumer, 2019 a été un beau tremplin vers 2020, année de changement dans la continuité de notre projet de territoire ambitieux, accélérateur de croissance et levier de développement. Et ce, grâce à la mobilisation sans faille des élus et des équipes de l'Agglomération.

La présidente
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Les temps forts de l'année 2019

JAN

2019



Près de 400 agents et élus se retrouvent à la cérémonie des vœux de l'Agglo

FÉV

2019



Les travaux sur la RD612 se poursuivent

MAR

2019



Le 19^e Salon du livre jeunesse, rendez-vous incontournable de la vie culturelle

AVR

2019



Poursuite des travaux d'aménagement de la route de Carmaux à Arthès



Le Grand Albigeois accueille le Salon de l'Étudiant



20 000 points lumineux renouvelés sur l'ensemble du territoire



L'Agglo organise les 2^e Rencontres de l'investissement public



Un cœur de village rénové à Castelnau-de-Lévis après 3 ans de travaux



Près de 70 participants relèvent le défi du Global Game Jam



Les travaux des aménagements urbains de la place du Château se terminent avec la pose des derniers dallages



L'Agglo propose son grand débat sur la transition écologique



Les médiathèques accueillent une exposition inédite « Slogans collection » de l'artiste Jean-Paul Albinet

MAI

2019



Certification des comptes :
déploiement du contrôle
interne sur les principaux
processus financiers

JUIN

2019



Lancement de l'enquête
publique PLUi

JUIL

2019



La régie Voirie pleinement
mobilisée pour le passage
du Tour de France

AOÛ

2019



Aménagement des abords
de la nouvelle salle multis-
ports à Lescure d'Albigeois



Un spectacle soutenu par
le RAM



Jusqu'à 130 chats héber-
gés en même temps au
chenil après la période de
reproduction



Signature de la convention
de renouvellement urbain
Cantepau Demain



En 2019, les espaces
aquatiques ont accueilli
288 596 personnes



Une station d'épuration
sort de terre à Marssac-
sur-Tarn



Inauguration de l'unité de
traitement du biogaz de la
station d'épuration de la
Madeleine



Tour de France : 50 agents
mobilisés pour assurer la
propreté des sites et du
parcours



Le réseau de transports
urbains a désormais sa
boutique en ligne

SEP

2019



Le réseau de transports affiche une fréquentation en hausse de 7 % par rapport à 2018

OCT

2019



Le 100^e Prêt 1^{ère} Clef en Albigeois est signé

NOV

2019



Dernière ligne droite pour les candidats du concours d'innovation Trust&Go

DÉC

2019



Mise en ligne du portail intranet collaboratif de l'Agglo : Lila



Mécanuméric est désormais installé à Eco²Rieumassas



Fermes dans l'assiette regroupe le temps d'une soirée des professionnels autour de l'approvisionnement local



Le musée Toulouse-Lautrec accueille la Nuit des Chercheurs



L'Agglo signe le Contrat de Transition Écologique aux côtés de ses partenaires



Installation du premier composteur collectif dans une résidence à Albi



L'Agglo présente « une maison économe en ressources » au salon Habitatarn



Travaux Passerelle : les premières palées sont posées sur le viaduc ferroviaire



De nouvelles consignes à vélos sont installées sur les parcs relais de l'Agglo

La communauté d'agglomération



L'Agglo en chiffres

(au 31 décembre 2019)

- » **16** communes*
- » **208** km²
- » **13^e** agglo de la région Occitanie
- » **84 990** habitants**
- » **5 300** habitants nouveaux arrivants
- » **62** élus communautaires
- » **327** élus municipaux
- » **3 400** entreprises
- » **6 200** étudiants
- » **700** logements environ produits par an
- » **175** millions d'euros de budget
- » **1,65** millions d'usagers transportés en bus par an
- » **5 124 668** m³ d'eau dépolluée
- » **313 278** Nm³ de biogaz produit
- » **22 744** tonnes d'ordures ménagères collectées
- » **11 110** inscrits dans les médiathèques
- » **175** km d'infrastructures numériques
- » **288 596** entrées aux espaces aquatiques
- » **3 600 000** m³ d'eau vendus

* 16 communes depuis le 1^{er} janvier 2017 avec la création d'une commune nouvelle à la suite de la fusion des communes de Puygouzon et Labastide-Dénat.

** En vigueur au 1^{er} janvier 2018 (recensement 2015). Source INSEE

Les compétences

Pour gagner en cohérence et en efficacité, pour mettre en commun leurs moyens humains, techniques et financiers, Albi et les communes de sa première couronne ont constitué en 2003 « un établissement public de coopération intercommunale » : la communauté d'agglomération de l'Albigeois. Désormais, cette entité intervient pour le compte des 16 communes dans les domaines de compétences qui lui sont confiés.

- » Développement économique
- » Aménagement de l'espace
- » Transports urbains
- » Équilibre social de l'habitat
- » Politique de la ville
- » Voirie, y compris voies communales et chemins ruraux (ouverts à la circulation publique)
- » Espaces publics liés à la voirie et affectés au stationnement, parcs de stationnement
- » Signalisation, gestion du domaine public
- » Éclairage public
- » Entretien des voies et espaces publics : nettoyage, balayage, salage et déneigement
- » Protection et mise en valeur de l'environnement : élimination et valorisation des déchets, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, protection contre les inondations
- » Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- » Assainissement collectif et non collectif, assainissement des eaux pluviales

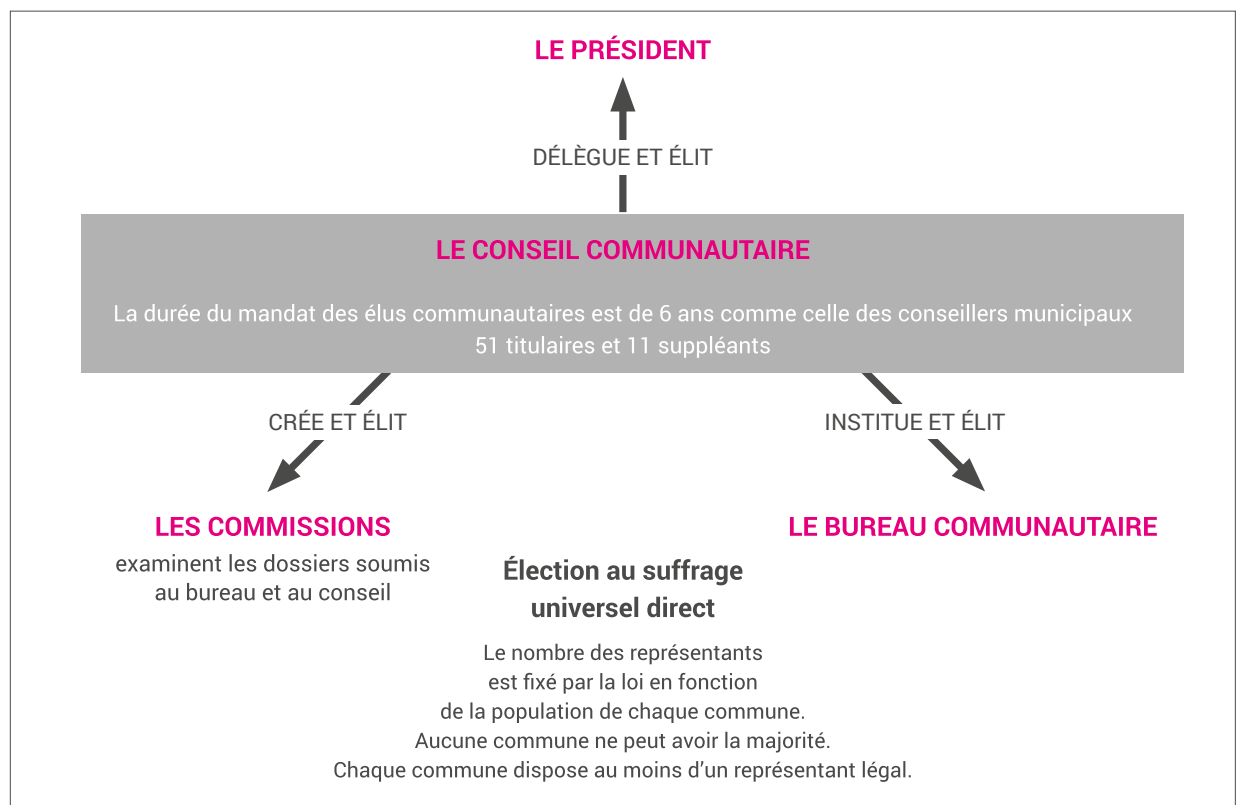
- » Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche
- » Gestion d'un chenil-fourrière animale
- » Développement des activités de pleine nature par la structuration d'un réseau de chemins de randonnée et de découverte-valorisation du patrimoine
- » Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- » Relais d'assistantes maternelles
- » Incendie et secours
- » Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- » Eau potable

Chacune des compétences relève de la responsabilité d'un vice-président délégué.

Transfert de compétences

Le transfert d'une compétence obligatoire de l'échelle communale à l'échelle intercommunale est automatique. Par contre, concernant les compétences facultatives ou optionnelles, le transfert ne peut être décidé que par vote du conseil communautaire, de l'ensemble des conseils municipaux et doit être établi par un arrêté du préfet. La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a conféré en 2017 de nouvelles compétences obligatoires aux communautés d'agglomération en matière d'économie (zones d'activités y compris commerciales, politique locale du commerce), d'urbanisme, de promotion touristique et d'aires des gens du voyage. La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), obligatoire au 1^{er} janvier 2018, avait été anticipée par les élus qui ont acté le transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2017. La compétence Eau potable a été transférée à l'Agglo au 1^{er} janvier 2020.

Le fonctionnement institutionnel



Le conseil communautaire

Véritable parlement de la communauté d'agglomération, se réunit au moins 5 fois par an pour fixer les grandes orientations et voter le budget.

Le bureau communautaire

Composé de 23 membres (le président et 22 vice-présidents), est l'organe de réflexion, de stratégie et d'arbitrage. Il examine les avis et projets argumentés que les commissions préparent.

Les commissions

Sont composées de représentants de chaque commune (1 titulaire et 1 suppléant), les membres du bureau en étant membres de droit.

Outre la commission d'appels d'offres, la commission consultative des services publics locaux et la commission locale d'évaluation des charges transférées, le conseil communautaire a créé 4 commissions thématiques :

- » Environnement
- » Culture - Sports - Politique de la ville
- » Proximité - Travaux
- » Mobilité - Habitat - Urbanisme

En 2019 se sont tenues...

- » 13 réunions du bureau communautaire
- » 5 séances du conseil communautaire
- » 7 commissions

Les élus du bureau communautaire

(au 31 décembre 2019)



Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL
Présidente
Maire d'Albi



Thierry DUFOUR
1^{er} vice-président délégué
à la communication et aux
relations publiques
Maire de Puygouzon



Anne-Marie ROSÉ
2^e vice-présidente déléguée
à l'aménagement de l'espace
et à l'urbanisme
Maire de Marssac-sur-Tarn



Jean-Paul RAYNAUD
3^e vice-président délégué au
réseau des médiathèques
Maire de Saint-Juéry



Sarah LAURENS
4^e vice-présidente déléguée
à l'environnement et aux
déplacements doux
Maire de Cambon d'Albi



Francis SALABERT
5^e vice-président délégué
aux finances
Maire de Lescure d'Albigeois



Delphine DESHAIES-GALINIÉ
6^e vice-présidente déléguée à la
voirie et au domaine public
Maire de Cunac



Pierre DOAT
7^e vice-président délégué
à l'assainissement
Maire d'Arthès



Jean-Michel BOUAT
8^e vice-président délégué à la tech-
nopolie, à l'innovation, à l'enseigne-
ment supérieur et à la recherche
Adjoint au maire d'Albi



Robert GAUTHIER
9^e vice-président délégué au
développement économique
Maire de Castelnau-de-Lévis



Gérard POUJADE
10^e vice-président délégué au
développement durable
Maire du Séquestre



Christian CHAMAYOU
11^e vice-président délégué aux
affaires générales, à la commande
publique et au parc auto
Adjoint au maire de Fréjairolles



Yves CHAPRON
12^e vice-président délégué à
l'économie sociale et solidaire,
à l'économie circulaire
Maire de Terssac



Jean-François ROCHEDREUX
13^e vice-président délégué
à l'éclairage public et à la
maîtrise énergétique
Maire de Saliès



Dominique SANCHEZ
14^e vice-président délégué
aux ressources humaines et
à la mutualisation
Maire de Dénat



Éric GUILLAUMIN
15^e vice-président délégué
à la gestion patrimoniale
immobilière
Maire de Carlus



Michel TRÉBOSC
Vice-président délégué à la
propreté des espaces publics
Maire de Rouffiac



Jacques ROYER
Vice-président délégué à la
collecte et au traitement des
déchets ménagers
Maire délégué de Puygouzon*



Michel FRANQUES
Vice-président délégué aux
équipements aquatiques et
à la politique de la ville
Adjoint au maire d'Albi



Muriel ROQUES-ETIENNE
Vice-présidente déléguée
aux transports urbains, à la
mobilité et au stationnement
Conseillère municipale
à la mairie d'Albi



Michèle BARRAU-SARTRES
Vice-présidente déléguée
à l'habitat
Conseillère municipale
à la mairie d'Albi



Bruno LAILHEUGUE
Vice-président délégué aux
financements extérieurs,
à l'aménagement numérique et
aux systèmes d'informations
Adjoint au maire d'Albi



Michel MARTY
Vice-président délégué
au relais d'assistantes
maternelles
Adjoint au maire
de Saint-Juéry

* À la suite de la création de la commune nouvelle le 1^{er} janvier 2017 (fusion des communes de Puygouzon et Labastide-Dénat)

Le projet de territoire

À la fois document stratégique et feuille de route pour les quinze ans à venir, le projet de territoire *CAP 2030* permet au Grand Albigeois de jouer pleinement son rôle d'accélérateur de croissance et de levier de développement au bénéfice du territoire et au-delà au sein de la région Occitanie.

Ce projet de territoire a vocation à souder les communes de l'Agglomération et à favoriser le développement des coopérations intercommunales et l'intégration au niveau communautaire, dans le respect des identités communales.

Il est un cadre de mobilisation des énergies positives du territoire.

3 grands axes stratégiques pour le territoire de demain :

➤ Le développement de l'économie au cœur de notre action collective

Le développement économique et plus particulièrement des entreprises locales est un des axes majeurs du projet de territoire. Il s'agit de créer les conditions de ce développement, en apportant une réponse aux besoins des entreprises.

➤ Objectif 100 000 habitants

Le Grand Albigeois a pour ambition d'atteindre le seuil des 100 000 habitants à l'horizon 2030.

➤ Fédérer les énergies pour une agglomération citoyenne et responsable

Les femmes et les hommes du territoire sont au cœur du projet : ils en sont le moteur comme la finalité. Il n'est de développement raisonné qu'au service de ceux qui vivent et font vivre le territoire.



Les services communautaires

(au 31 décembre 2019)

MISSION TERRITOIRE  Urbanisme-SCoT Denis RAYSEGUIER  Habitat Laure DERENANCOURT  Rénovation urbaine Bénédicte KROL-LE MENER	DIRECTION GÉNÉRALE Directrice Générale des Services Corinne DAMPIERRE  Directrice Générale Adjointe Martine ESTIVALS 	COMMUNICATION – PRESSE  Marie-Flore BORG
		MISSION QUALITÉ – FINANCEMENTS EXTÉRIEURS  Valentine ROUX

SERVICES COMMUNS

Finances et budgets Stéphane AVIZOU	
	
Affaires générales, juridiques, assurances et commande publique Frédérique OLIVIER	
	
Ressources humaines Virginie FINETTI	
	
Systèmes d'informations et réseaux Alain DUPUIS	
	

Système d'informations géographiques Sylvain MASSOL*

Administration du droit des sols Isabelle PLISSON


SERVICE SUPPORT

Parc auto Sébastien GLORIES


AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Développement économique Innovation Laurent TANTOT

Maîtrise d'ouvrage Études et programmation de travaux Christian SIEYS


MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

Régie des transports urbains Stéphane JAMMES

Déplacements doux Développement durable Raphaël SCHAFFNER

Parcs de stationnement Christian SIEYS


DOMAINE PUBLIC

Régie voirie Sébastien GLORIES

Maîtrise énergétique- Éclairage public Céline MASSOL**

Gestion du domaine public Grégory MARQUES


ENVIRONNEMENT

Hydraulique Assainissement Valérie VITHE

Gestion des déchets Propreté Adiouma SOW


CADRE DE VIE

Équipements aquatiques Philippe BÉCAUD

Médiathèques Jocelyne DESCHAUX

Relais assistantes maternelles Politique de la ville Chenil Danièle MERCÉ


* A succédé à Jean-Pierre Étienne qui a fait valoir ses droits à la retraite en septembre 2019

** A quitté la collectivité en septembre 2019. Intérim assuré par Alexandre Orombel de septembre 2019 à mars 2020.



Les affaires générales, juridiques, commande publique, assurances

Le service Affaires générales, juridiques, commande publique et assurances assure la fonction de conseil et d'assistance juridique auprès des élus et des services du Grand Albigeois. Il est chargé de l'instruction des contentieux, assure une veille juridique et est garant de la légalité des actes passés par la collectivité.

Quelques chiffres

- » 229 délibérations
- » 1 797 décisions du président
- » 9 contentieux en cours

Les marchés conclus en 2019

14 marchés de travaux pour permettre notamment :

- l'aménagement de l'esplanade de la Gare à Saint-Juéry
- l'installation d'un échangeur de chaleur à Atlantis
- l'installation d'équipements de sécurité dans les déchetteries
- les travaux de rénovation du parking des temps modernes
- les travaux de démolition et de reconstruction du pont de Dénat

24 marchés de fournitures ont été notifiés. Il s'agit notamment de :

- vêtements de travail
- carburants
- mobiliers pour les médiathèques
- signalétique pour les zones d'activité
- logiciel de gestion de l'éclairage public
- matériels électriques
- véhicules

25 marchés de services concernant notamment :

- le programmiste pour la rénovation d'Atlantis
- la maîtrise d'œuvre pour la construction du centre technique Lebon
- les marchés d'impression
- la réalisation d'un schéma piéton
- les études préalables au transfert de la compétence eau

Les assurances

Le Grand Albigeois dispose d'un patrimoine bâti de 76 000 m². Il assure 207 véhicules (voitures, bus, bennes, camions, etc.). En 2019, les sinistres déclarés concernent :

- 24 dommages aux biens
- 70 véhicules à moteur (37 responsables, 7 sinistres 50 % responsables et 26 non responsables) + 4 sinistres vandalisme et 16 bris de glace
- 29 responsabilités civiles



Les ressources humaines et la mutualisation

Depuis 2003, l'évolution des effectifs est étroitement liée aux différents transferts de compétences intervenus des communes vers l'Agglomération. Au 31 décembre 2019, le Grand Albigeois compte 516 agents communautaires.

Répartition de l'effectif au 31/12/2019

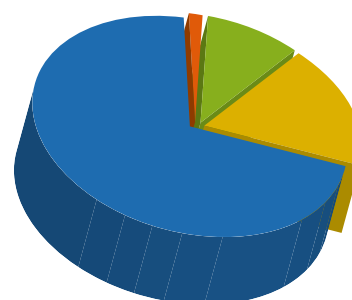
Service	Effectifs
Gestion des déchets	128
Transports urbains	87
Régie voirie	52
Médiathèques	45
Équipements aquatiques	35
Hydraulique - Assainissement	25
Ressources humaines	24
Maîtrise d'ouvrage études programmation travaux	16
Parc auto	14
Finances et budget	12
Maîtrise énergétique - Éclairage public	11
Direction générale	9
Systèmes d'informations et réseaux	9
Administration du Droit des Sols	7
Développement économique enseignement supérieur	7
Politique de la ville - Relais Assistantes Maternelles	6
Affaires générales juridiques commande publique	5
Système d'Informations Géographiques	5
Mission territoire d'agglomération	5
Gestion du domaine public	4
Chenil fourrière animale	4
Communication - Presse	3
Déplacements doux - Développement durable	1
Mission qualité - Financements extérieurs	1
Parcs de stationnement	1

Répartition des agents par filière

Service	Effectifs
Technique	352
Administrative	93
Culturelle	39
Sportive	18
Autres	7
Médico-Sociale	5
Animation	2
Total	516

Répartition des agents par catégorie

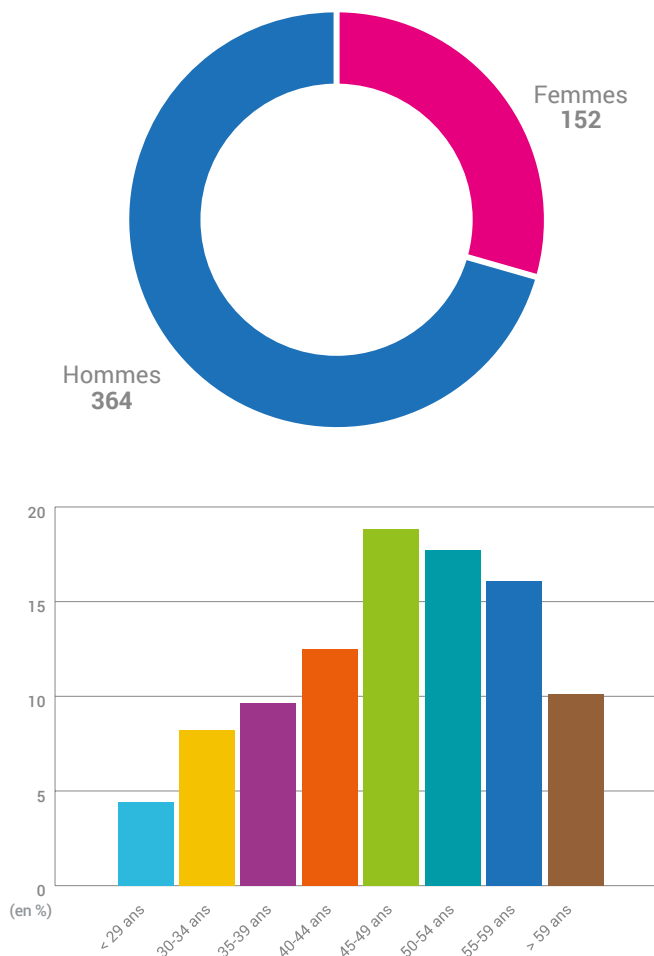
Service	Effectifs
Catégorie A	46
Catégorie B	90
Catégorie C	373
Hors catégorie	7
Total	516



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C ■ Hors catégorie

En **gras** les services mutualisés.

Répartition par âge et par sexe



Quelques chiffres

- » 5 comités techniques
- » 2 commissions administratives paritaires
- » 2 commissions environnement
- » 1 commission prévention
- » 1 commission CHSCT

La mutualisation se poursuit...

Depuis la création de l'Agglomération en 2003, les transferts de compétences se sont accompagnés d'un transfert des ressources nécessaires à l'exercice des compétences concernés. Réunir les moyens humains et techniques des communes au sein de l'Agglomération constitue bien entendu la forme la plus intégrée de la mutualisation. Progressivement, sur le principe des petits pas, l'Agglomération et les communes membres ont avancé sur le chemin de la mutualisation.

2012

Le service (Système d'Informations géographiques) devient le 1^{er} service commun acté par les élus.

2014

Création d'un service mutualisé des Ressources humaines.

2015

Les services Finances, Systèmes d'informations et réseaux, et Autorisation des droits de sols (ADS) deviennent à leur tour des services communs.

2017

Adoption d'un schéma de mutualisation afin d'assurer une meilleure organisation des services à l'échelle du territoire.

2018

Création d'un service commun Affaires générales, juridiques, assurances et commande publique.

Au 31 décembre 2019

- » Le service Ressources humaines est un service de l'Agglo commun aux communes d'Albi, Terssac, Saint-Juéry, Cunac, Lescure d'Albigeois, Rouffiac, Castelnau-de-Lévis, Dénat et Cambon d'Albi.
- » Le service Finances et Budgets est un service de l'Agglo commun aux communes de Lescure d'Albigeois, Saint-Juéry, Terssac, Cunac, Castelnau-de-Lévis, Dénat et Cambon d'Albi.
- » Le service Systèmes d'informations et réseaux est un service de l'Agglo commun aux communes de Saint-Juéry, Puygouzon, Dénat, Cunac, Fréjairolles, Castelnau-de-Lévis, Saliès, Terssac et Rouffiac.
- » Le service Système d'informations géographiques (SIG) est un service de l'Agglo commun avec la Ville d'Albi.
- » Le service Administration du droit des sols (ADS) est un service de l'Agglo commun aux 16 communes du territoire.
- » Le service Affaires générales, juridiques, assurances et commande publique est un service de l'Agglo commun avec la commune de Saint-Juéry.

En 2019, l'Agglomération compte près de 700 agents, communautaires et mis à disposition, près de 36 % sont concernés par les mutualisations sous quelque forme qu'elles soient.



La communication et les relations presse

Le service Communication est garant de l'image de la collectivité. Il traduit les politiques publiques portées par le Grand Albigeois et adapte les outils et supports de communication aux cibles dans le but de rendre lisibles et compréhensibles les messages.

Ses missions :

- » concevoir et proposer des stratégies et plans de communication sur les projets et les chantiers communautaires,
- » coordonner la mise en œuvre des actions de communication,
- » donner de la cohérence à l'ensemble des messages émis par notre collectivité,
- » produire les principaux outils de communication externe et interne (print, numérique, événementiel...)
- » gérer les relations avec la presse

Quelques outils de communication



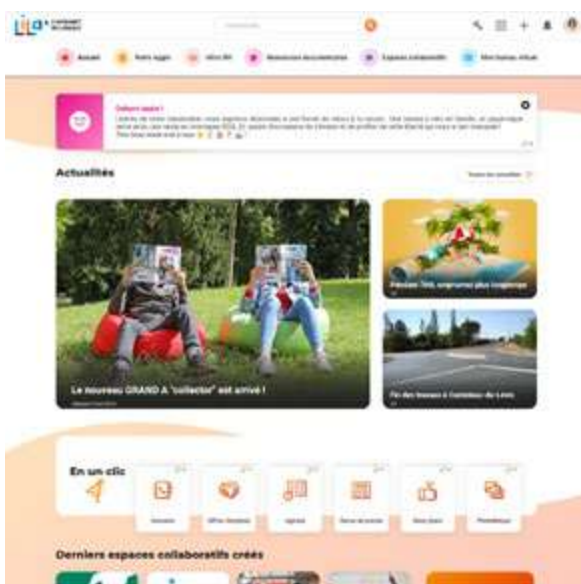
Une cérémonie des vœux au personnel « geek »



L'Agglo présente au salon Habitarn



L'intranet Lila voit le jour





Le parc auto communautaire

En 2019, le parc comptait 369 véhicules et engins motorisés : véhicules de tourisme, utilitaires, poids-lourds, autobus, remorques et tracteurs (Ville d'Albi et Grand Albigeois).

Les rôles principaux du service parc auto sont d'acquies et de mettre à disposition des véhicules et matériels adaptés aux missions de la collectivité, dimensionner la flotte auto au plus juste, tout en garantissant le respect de la réglementation, la fiabilité des véhicules, la sécurité des usagers, des délais d'immobilisation minimum, et tout ceci via une gestion complète et maîtrisée de l'ensemble des budgets associés.

Le choix de l'énergie, lors de l'acquisition d'un véhicule, est une décision importante qui permet en lien avec les services utilisateurs la mise en œuvre, au niveau de la flotte, des politiques environnementales décidées par la collectivité, a minima, dans le respect de la réglementation en vigueur. Depuis 2016, la loi de Transition énergétique prévoit le renouvellement des flottes des collectivités terri-

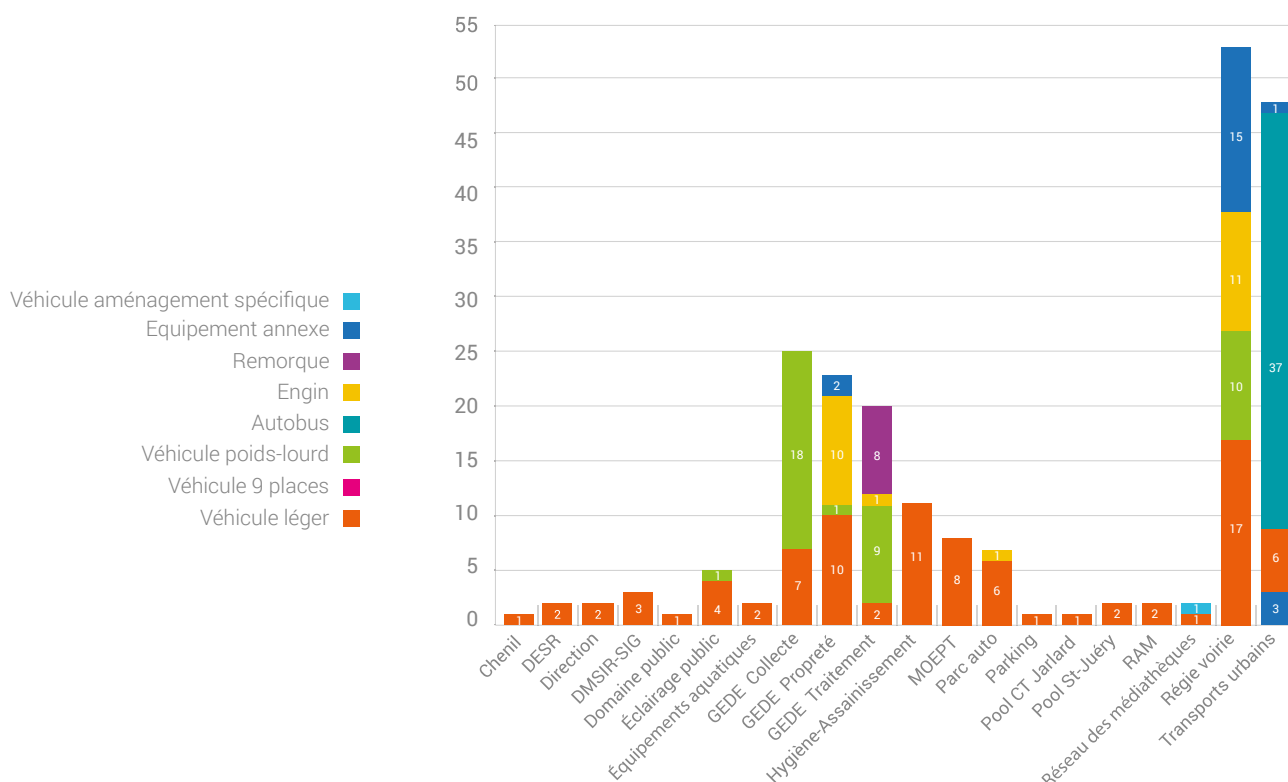
toriales en « véhicules à faibles émissions de CO² », à hauteur de 20 % pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes.

Du fait d'un parc de véhicules très diversifié, le mode de gestion en atelier intégré développé par le service parc auto se révèle efficient et adapté. Les agents mécaniciens ont ainsi la possibilité de développer des compétences, une polyvalence et donc une capacité d'intervention sur l'ensemble des véhicules et matériels spécifiques.

Éléments marquants 2019

- Amorce du projet de relocalisation du service parc auto communautaire et de la mutualisation des deux ateliers sur un site technique unique.
- Déploiement et mise en place de 2 pools de véhicules en auto-partage dans le but d'optimiser l'usage général de la flotte.

Parc véhicules du Grand Albigeois par service - 2019



Chiffres clés

- » 219 véhicules, engins et équipements motorisés composent le parc du Grand Albigeois.
- » 1 099 interventions techniques réalisées en régie pour l'activité atelier VL/PL/Engins.
- » 744 interventions en prestation externe dont 45 % liées à des contrôles techniques réglementaires.
- » 513 interventions techniques réalisées en régie pour l'activité atelier Transports urbains.
- » 1 075 500 litres de carburant distribués pour l'ensemble de la flotte gérée sur quatre sites distincts.

Principaux axes d'évolution engagés

La commande d'autobus nouvelle génération de technologie hybridation légère

Les autobus reçus en 2019 intègrent un dispositif automatique de démarrage/arrêt du moteur par le déploiement de la technologie d'hybridation légère dite « mildhybride ». Cette hybridation repose sur un alerno-démarrreur, lequel assure les fonctions de stop&start. En complément de l'économie réalisée en termes de consommation carburant, les bénéfices de ce type de technologie reposent sur la diminution des émissions polluantes et du niveau sonore du véhicule durant toutes les phases d'arrêt et d'immobilisation du véhicule.

La poursuite de l'optimisation de la gestion électronique des cartographies moteurs

À l'issue de l'optimisation de la gestion électronique des cartographies moteurs réalisée sur des véhicules bennes à ordures ménagères compatibles techniquement à ce type de process, l'expérimentation a également été menée sur le parc de tracteurs routiers assurant le transfert des déchets entre le centre de transfert de Ranteil et le site de valorisation des déchets de Trifyl positionné à Labessière-Candeil.





L'administration du droit des sols

Le service commun ADS est en activité depuis le 1^{er} juillet 2015. Pour l'ensemble des 16 communes du territoire, il assure :

- l'instruction réglementaire des autorisations d'urbanisme suivantes : certificat d'urbanisme opérationnel (Cub), permis de construire et permis valant division (PC), permis d'aménager (PA), permis de démolir (PD), déclaration préalable complexe (DPc) ainsi que toutes les demandes de modification, de prorogation, d'annulation et de transfert d'autorisations ;
- la préparation des projets de décisions transmises aux maires.

À noter :

Les communes instruisent directement les certificats d'urbanisme informatif (CUa) et les déclarations préalables simples (DPs).

Les pôles Est et Ouest qui prenaient en charge les communes selon un critère géographique ont fusionné en 2019 pour se regrouper sur un site unique (rue Charcot à Albi) afin d'anticiper la mise en œuvre du PLUi. La sectorisation des agents instructeurs par commune a été progressivement abandonnée au profit d'une répartition par typologie de dossiers : projets à enjeux, projets en secteur sauvegardé ou périmètre protégé, projets en zone de risque notamment inondation ou zone naturelle etc.

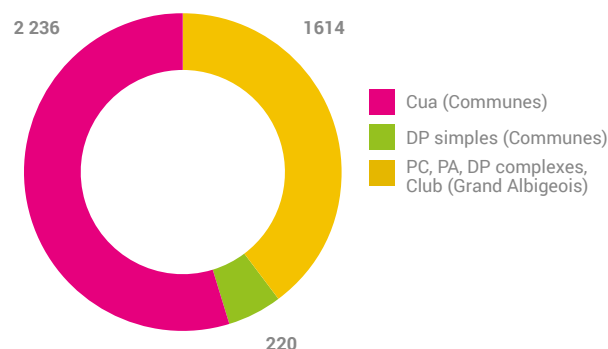
Dans chaque commune, un référent ADS assure :

- » l'accueil des administrés et des professionnels, la réception des demandes des pétitionnaires, l'instruction des CUa et des DPs ;
- » la vérification de la complétude des dossiers, leurs transmission pour instruction au service commun ADS, la réception des pièces complémentaires demandées, la transmission des taxes à la Direction Départementale des Territoires et les mesures d'affichage.

Les maires délivrent les autorisations d'urbanisme de leur commune sur la base des projets de décision préparés par le service commun ADS et les notifient aux demandeurs.

Les autorisations d'urbanisme déposées en 2019

En 2019, le service a instruit 1 614 dossiers « complexes »



Les communes ont traité 2 456 dossiers, dont 60% sont des CUa déposés par les notaires. Pour cela l'Agglo met à disposition des communes, via le logiciel métier Droit de Cité et le système d'information géographique (VMAP), des modèles d'arrêté dans lesquels viennent s'inscrire automatiquement l'ensemble des données du règlement d'urbanisme de la commune et les diverses servitudes impactant les parcelles concernées.

Les autorisations d'urbanisme accordées en 2019

Sur l'ensemble des dossiers instruits, 1 158 projets ont reçu un avis favorable.

LE LOGEMENT :

Au total, 735 logements ont été accordés dont 231 maisons individuelles réparties sur tout le territoire et 544 logements en collectifs, dont 525 sur la commune d'Albi.

» Albi :

- projet de 64 logements répartis en 2 collectifs de 47 logements et 17 villas (quartier du Galinou)
- projet d'un collectif de 63 logements en R+3 (rue de La Poudrière)
- projet d'un collectif de 30 logements (route de Fauch)

» **Le Séquestre**

- petit collectif de 4 logements

» **Saint-Juéry**

- transformation d'un hôtel en 10 logements

LES LOTISSEMENTS :

21 permis d'aménager ont reçu un avis favorable auxquels s'ajoutent 80 déclarations préalables de division sur le territoire. 90% de ces divisions foncières concernent des lotissements de 1 à 5 lots maximum. Seul 3 permis d'aménager ont été accordés à à Fréjairolles (40 lots), à Terssac (34 lots) et à Saint-Juéry (21 logements).

COMMERCE, SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

» **Albi :**

- projet intergénérationnel avec une résidence autonomie de 86 logements et une crèche (avenue Gambetta)
- construction de 2 résidences : résidence seniors et béguinage de 125 logements, (rue Malraux)
- extension de l'hôpital du Bon Sauveur (85 lits)
- extension de la Maison de personnes handicapées du Département du Tarn (rue Albert Thomas)
- réhabilitation du lycée Rascol
- construction de la cuisine centrale de la Ville d'Albi
- extension de la société CAMI (Ranteil) et extension d'un commercial (avenue de Saint-Juéry)

» **Cambon d'Albi :**

- construction d'un centre de contrôle technique Renault-Truck

» **Le Séquestre :**

- réaménagement et extension de l'ancien centre de tir militaire

» **Lescure d'Albigeois :**

- construction du Burger King et agrandissement de la concession Skoda
- création d'un entrepôt de 450 m² de surface de plancher
- construction d'un magasin de vente et réparation d'équipements de motoculture de 2 450 m² de surface de plancher

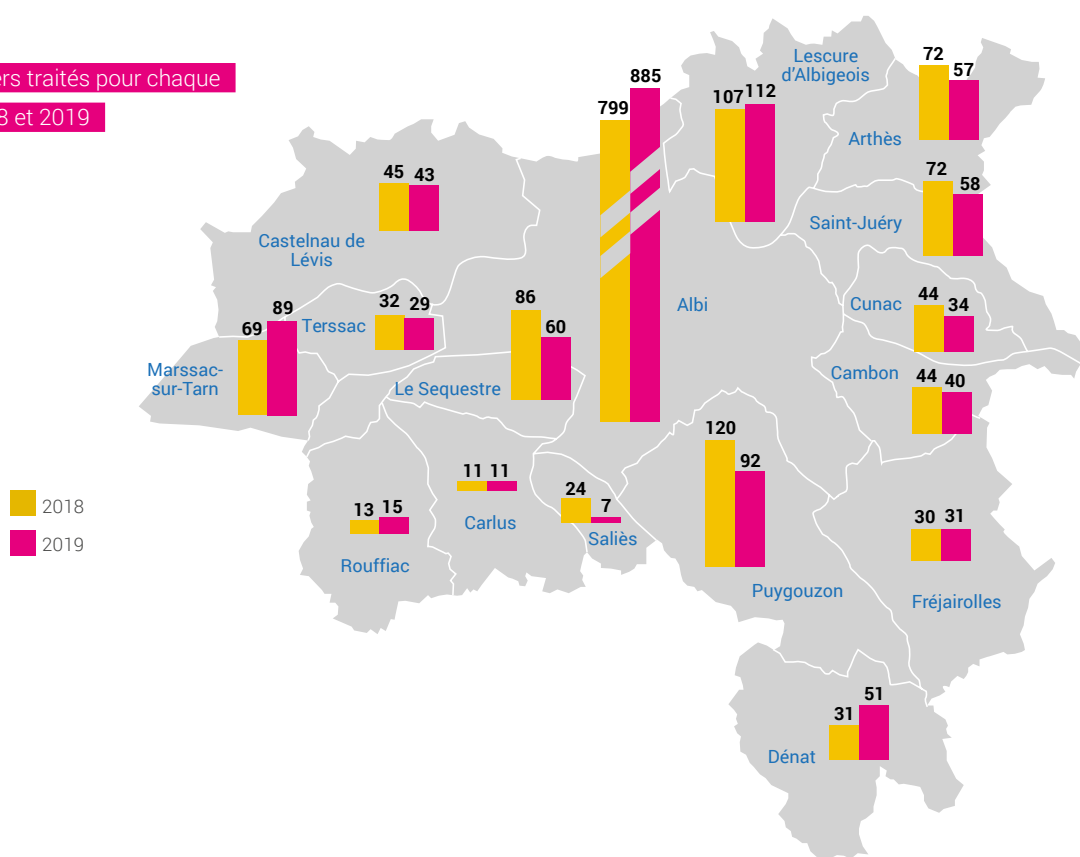
» **Marssac-sur-Tarn :**

- permis pour la construction d'une station d'épuration
- deux permis pour des bureaux de 132 m² et 80 m²

» **Puygouzon :**

- construction d'un bâtiment industriel de 600 m² de surface de plancher
- extension avec changement de destination d'un bâtiment existant (830m²) pour le centre de formation continue Aprevat

Nombre de dossiers traités pour chaque
commune en 2018 et 2019





Le système d'informations géographiques

Le service SIG est en charge de la collecte, de la saisie, du traitement et de la diffusion des données cartographiques pour l'Agglomération et la Ville d'Albi. Il assiste les différents services dans leurs besoins en matière de données géolocalisées. Le SIG assure la structuration d'une base de données aux thématiques très diverses, qui sont le reflet des différentes compétences de l'intercommunalité et des communes membres. La majorité des outils utilisés sont des *logiciels libres*, avec un engagement dans une démarche de contribution pour certains d'entre eux.

Activité topographique :

70 chantiers / 350 stations topographiques / 11 km de levés de corps de rue / 220 000 m² de levés de surfaces / 130 bornes de limite de propriété implantées.

Diffusion de la donnée cartographique

- **2 serveurs à usage professionnel pour les agents et élus :**
 - 397 utilisateurs
 - 50 cartes sur différents thèmes (assainissement, voirie, PLU...)
 - 1 850 connexions/mois
- **1 serveur grand public :**
 - 2 thèmes de carte (urbanisme et chemins de randonnée)
 - 26 000 consultations et plus de 7 000 utilisateurs différents sur l'année 2019

Mise en place d'une stratégie de SIG nomade avec la mise en œuvre de 13 tablettes durcies. Elles permettent aux agents de consulter et saisir des données sur le terrain en mode déconnecté.

Collecte de données

- Intégration de 111 plans topographiques ou de récolements de travaux (télécoms haut débit, eau potable, éclairage public, assainissement et voirie).
- Saisie des surfaces d'interventions du service patrimoine végétal et environnement végétal d'Albi (512 parcelles) et des différents équipements sportifs des quartiers.
- Finalisation de l'inventaire des voies du territoire.

- Levé de l'ensemble des points d'apport volontaire déchets.
- Mise en œuvre d'une station GPS de précision centimétrique pour les levés notamment de l'assainissement, de l'eau potable et des équipements divers.
- Mises à jour régulières : atlas foncier communal, subventions façades, terrasses, réseaux cyclables et inventaire des arbres.

Traitement des données

- Création de modules métiers pour la saisie géolocalisée des données des services : zones d'activités, gestion des contrôles d'assainissement collectif, travaux d'investissements et d'entretiens de voirie, gestion des points d'apport volontaire déchets, enregistrement des interventions sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable, registre de souhait de constructibilité.
- Production de traitements statistiques sur les données d'habitat : répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux et demandes de valeurs foncières.
- Remontée d'informations locales au niveau national grâce à un partenariat avec l'Institut géographique national (IGN).
- Composition de cartes à la demande notamment pour des manifestations sportives ou culturelles (Nuit Pastel, Place aux artistes, Fête des associations, Nocturnes gourmandes, Urban Festival...)

Éléments marquants 2019

- » Reprise et mise en conformité des données du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).
- » Production de plans de barriérage et de sécurité pour le Tour de France 2019.
- » Mise en œuvre d'un lien entre le SIG et le logiciel d'instruction des demandes d'urbanisme, pour permettre un renseignement automatique des informations d'urbanisme des dossiers.
- » Mise en place d'un lien entre le logiciel de gestion d'éclairage public et la base de données du SIG.

Le patrimoine immobilier

La gestion des bâtiments est une activité du service Maîtrise d'ouvrage, études programmation de travaux. À ce titre, le service assure l'entretien, la maintenance et la construction des bâtiments communautaires. Le service assure le pilotage des interventions de maintenance des équipements des bâtiments, la réalisation des travaux de gros d'entretien et d'investissement ainsi que le suivi des actes de maintenance et de contrôles réglementaires.

Quelques opérations :

Médiathèque Pierre-Amalric Albi-centre

- » Études pour la réalisation d'un ascenseur extérieur
- » Remplacement du système de contrôle d'accès
- » Lancement du diagnostic CVC

Médiathèque de Saint-Juéry

- » Réparation de la toiture et mise en place de descentes d'eau pluviale
- » Remplacement de vitrages et de l'éclairage extérieur
- » Installation de la centrale intrusion
- » Mise en place d'une signalétique accessibilité

Médiathèque de Lescure d'Albigeois

- » Installation de la centrale intrusion
- » Mise en place d'un film anti-UV

Chenil

- » Pose de demi-buses dans le cheminement
- » Aménagement du chemin de la quarantaine
- » Réhabilitation électrique du grand chenil / recâblage des boxes à chiens / éclairage LED extérieur

Déchetterie de Gaillaguès

- » Pose de laine de verre, de lambris en plafond, mise en peinture
- » Remise en fonctionnement électrique
- » Pose de grilles antieffraction

Déchetterie de Ranteil

- » Remplacement d'une climatisation au pont à bascule
- » Pose de luminaires LED à l'extérieur
- » Remplacement du moteur du portail de la station de transfert
- » Réfection de l'étanchéité (vestiaires + réfectoire + douches)

Espace aquatique Atlantis

- » Remplacement de blocs autonomes d'éclairage de sécurité, de la centrale hydraulique et des portes des

vestiaires collectifs

- » Réparation sur le réseau de la centrale de traitement d'air sportif
- » Installation d'un échangeur à chaleur
- » Réfection d'un pédiluve et de la salle sport santé
- » Mission d'études de programme pour le projet Atlantis 2030
- » Études de création de locaux pour le personnel technique

Espace aquatique Taranis

- » Travaux sur le pédiluve et les plages extérieures
- » Changement de l'alarme intrusion
- » Reprise du bardage extérieur

Centre de collecte des déchets

- » Remplacement de vannes aire de lavage
- » Mise en place d'un système anti intrusion pour la halle camions

Halle InnoProd

- » Réglage de la gestion technique centralisée
- » Pose de 2 climatiseurs

Transports urbains

- » Rénovation des 4 sanitaires pour conducteurs
- » Installation de 2 bornes de recharge Businova

Parking Jean-Jaurès

- » Création de deux édicules au droit des escaliers d'accès au parking

Parking des Temps Modernes

- » Création d'un accès PMR et d'un escalier de secours
- » Mise en place de ventilateurs de désenfumage du sous-sol et du rez-de-chaussée

Aire d'accueil des gens du voyage de Jarlard

- » Remise en état du revêtement en enrobé
- » Pose de bornes électriques individuelles par emplacement

Hôtel d'entreprises Albi-InnoProd

- » Lancement du concours d'architectes en vue de désigner un maître d'œuvre

Centre technique Lebon

- » Concours d'architectes et désignation du groupement lauréat de maîtrise d'œuvre
- » Études pour la construction du nouveau centre technique

Les politiques contractuelles et partenariales

Le Grand Albigeois tisse depuis de nombreuses années d'étroites relations avec les différents partenaires institutionnels dans le but de promouvoir les projets du territoire et d'optimiser leurs financements.

L'Albigeois s'engage dans un contrat de transition écologique



Nouvelle démarche de partenariat entre l'État et les territoires, les contrats de transition écologique ont vocation à associer collectivités, entreprises et associations pour traduire l'ambition écologique que la France s'est fixée aux niveaux national et international.

Le Grand Albigeois a souhaité s'inscrire dans cette démarche et a ainsi répondu à l'appel à projet du ministère de la Transition écologique et solidaire en juin 2019. Seul territoire du Tarn lauréat, notre Agglomération a réussi à fédérer autour de son projet de nombreux partenaires : chambres consulaires, entreprises, fédération professionnelle, bailleur social, universités... Autour des 4 orientations stratégiques : la maîtrise des consommations énergétiques, le développement des mobilités décarbonées, la gestion économe des ressources et l'exemplarité des partenaires du contrat. Le Grand Albigeois s'engage dans ce contrat de transition écologique pour 3 ans.

4 contrats Bourgs Centres signés avec la Région

Par le biais de sa politique en faveur des « Bourgs Centres », la Région Occitanie renforce son soutien en faveur des investissements publics locaux et accompagne les territoires concernés dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de valorisation et de développement. Ces contrats permettent notamment de renforcer l'accompagnement de la Région pour les projets d'aménagements urbains et de mobilités sur les territoires concernés. En 2019, 4 communes ont souhaité définir un contrat « Bourg Centre » avec la Région Occitanie, contrats dont l'Agglomération et le Département du Tarn sont également signataires : Saint-Juéry, Castelnau-de-Lévis, Marssac-sur-Tarn et Puygouzon.

Les contrats « Bourg Centre » signés sur le territoire s'inscrivent dans les objectifs définis dans le projet de territoire CAP 2030 et sont parties intégrantes du contrat territorial Occitanie 2018-2022 signé par l'Agglomération en 2018.

La coopération métropolitaine en 2019

Préférer la coopération à la concurrence pour permettre à la métropole toulousaine et aux agglomérations régionales de rayonner à l'échelle européenne, tel est l'enjeu du dialogue métropolitain. Initiés en 2005, ces échanges ont abouti à la création de l'association du dialogue métropolitain en 2012 à laquelle le Grand Albigeois participe depuis ses débuts.

En 2019, l'association du dialogue métropolitain a notamment travaillé à la structuration d'un réseau des acteurs du programme « Action Cœur de Ville », et a publié une étude sur l'évolution démographique des intercommunalités membres de l'association.

Bilan des financements extérieurs reçus par l'Agglomération en 2019

En 2018, de nombreux projets portés par le Grand Albigeois ont bénéficié de financements de la part des partenaires institutionnels tels que l'État, la Région Occitanie, le Département du Tarn, l'ADEME ou encore l'Agence de l'eau Adour Garonne. 27 projets communautaires ont ainsi fait l'objet d'un dépôt de dossier de subventions en 2019, représentant un coût total de 4,2 M€. Les notifications de subventions actuellement reçues pour ces projets font état d'un cofinancement moyen de l'État, de la Région Occitanie et du Département du Tarn de respectivement 12 %, 2 % et 6 %.



Développement économique et enseignement supérieur



Le développement économique et l'innovation

Le développement économique et plus particulièrement des entreprises locales est un des axes majeurs du projet de territoire du Grand Albigeois *Cap 2030*. Il s'agit de créer les conditions de ce développement, en apportant une réponse aux besoins des entreprises.

- La ZAD dite « La Sole-Rieumas », d'une surface de 26 ha, sur les communes de Marssac-sur-Tarn et Terssac,
- La ZAD dite « Fontvieille-La Pélatié », d'une surface de 90,3 ha, sur les communes de Terssac et Albi.

Cap Infrastructures : offrir aux entreprises les conditions de leur développement

La disponibilité et la qualité des infrastructures est l'élément majeur d'attractivité des territoires. Ces dix dernières années, le Grand Albigeois a consacré plus de 50 M€ aux actions dans le secteur économique, notamment en matière d'aménagement de zones d'activités et de création d'équipements de qualité.

En 2019, la commercialisation des espaces économiques s'est intensifiée du fait d'une montée en charge particulièrement rapide de la zone d'activités Eco²Rieumas.

En 2019, on a assisté à la fois à un léger tassement global du nombre de ventes de terrains et à la concrétisation de projets initiés depuis plusieurs années :

- cessions à RCP et Numix sur Eco²Rieumas
- cession à F2M Editions et Carte Plastic à Albi-InnoProd
- cession à SAS EB-JMB sur le PAE Albipôle

Outre ces quatre espaces d'activités gérés par le Grand Albigeois depuis 2003, l'Agglo a repris en 2019 la gestion d'une vingtaine d'espaces d'activités répartis sur le territoire.

De plus, afin d'anticiper sur des besoins fonciers économiques à venir, le Grand Albigeois a créé deux zones d'aménagement différé (ZAD) à l'ouest du territoire :

Cap Affaires : favoriser l'accès des PME à la commande publique locale

Les 2^e Rencontres de l'investissement public ont connu un vif succès avec près de 120 chefs d'entreprise présents. À l'occasion de cette soirée, toutes les entreprises sont informées des investissements qui nécessitent une mise en concurrence ainsi que le montant total que la collectivité prévoit d'injecter dans l'économie locale.

Lors des ateliers Albi 20/30, le Grand Albigeois s'était engagé à garantir des délais de paiement les plus courts possibles aux fournisseurs. En 2019, le délai moyen de mandatement de la collectivité est de 11 jours (alors que le délai maximum réglementaire est de 20 jours) soit 9 jours de moins que le délai légal.

Cap recrutement : faciliter le recrutement des PME/PMI et l'installation des salariés

La capacité à recruter et fidéliser ses salariés est un élément essentiel dans le développement et même la pérennisation des entreprises. Les entreprises doivent donc pouvoir bénéficier d'un appui de la collectivité à même de favoriser tant le recrutement que l'installation du salarié et de sa famille.

Le 2^e Club Emploi, dont l'objectif est d'accompagner les conjoints en recherche d'emploi des salariés récemment embauchés sur le territoire, a réuni une dizaine de personnes lors de son renouvellement en octobre 2019.

Le bilan de commercialisation des espaces économiques gérés par le Grand Albigeois

	Début commercialisation	Surface commercialisable	Surface vendue	Surface sous compromis	Surface sous option
Albi-InnoProd	2012	127 320 m ²	42 272 m ²	16 866 m ²	24 491 m ²
Eco ² Rieumas	2014	197 995 m ²	71 164 m ²	26 641 m ²	95 741 m ²
Albipôle	1995	357 692 m ²	315 207 m ²	0 m ²	41 791 m ²
Combettes	2001	69 482 m ²	69 482 m ²	0 m ²	0 m ²

Cap Innovation : développer l'innovation issue des entreprises albigeoises

L'innovation est le levier majeur de compétitivité. Toute entreprise présentant un produit ou un service innovant peut légitimement souhaiter bénéficier d'un relais local, ne serait-ce que pour être en mesure de présenter ses innovations à ses clients à l'occasion de leur venue sur le territoire.

2019 a vu le lancement d'un partenariat entre les deux technopoles tarnaises autour de la création d'entreprise innovante. Dénommé Trust&Go, la 1^{ère} édition du concours a rassemblé près de 30 candidatures, en grande partie albigeoises.

Une autre action marquante dans le domaine de l'innovation a été la relance de InnoProd Start avec le lancement du processus d'adhésion au réseau Ip+, le gain d'un appel à projets Région permettant d'obtenir des financements des opérations de promotion et d'accompagnement de la création d'entreprises innovantes, et la définition d'un système qualité qui sera mis en place courant 2020.

Les actions marquantes 2019

- Le Grand Albigeois a coordonné le 2^e Global Game Jam en janvier 2019 en partenariat avec l'INU Champollion, avec comme ambition de faire émerger les talents numériques du territoire en les mobilisant autour d'un projet ambitieux dans des délais très courts. Près de 90 personnes, étudiants et salariés, ont participé.
- L'organisation le 26 septembre 2019, de la soirée BIM en partenariat avec la CAPEB, la FFB, la CMA, la CCI, Brunerie-Irissou, soirée qui a accueilli soixante personnes.

- L'hôtel d'entreprises Albi-InnoProd, vaisseau amiral de la Technopole a un taux d'occupation global des bureaux de 58 % en 2019.

Cap Numérique : anticiper les besoins et accompagner les entreprises en matière de numérisation des activités économiques

Faciliter l'accès aux offres d'emplois existantes sur le territoire, faire gagner du temps aux demandeurs d'emploi comme aux recruteurs, c'est l'objectif de la plateforme lancée par l'Agglo en partenariat avec Pôle Emploi Occitanie. Cette plateforme centralise toutes les offres d'emploi ouvertes à l'échelle du territoire, il suffit désormais de se connecter au site www.grand-albigeois.fr pour avoir une vision globale des annonces en cours.

Afin d'accompagner la mutation du commerce et de l'artisanat de centre-ville ou centre-bourg, le Grand Albigeois a cofinancé la mise en place sur le web de boutiques virtuelles. Véritables copies conformes en 3 dimensions des magasins, ces boutiques virtuelles permettent d'étendre l'ouverture du commerce 24h/24 et d'accroître la zone de chalandise. Depuis le lancement du dispositif en 2018, 18 commerces ont vu leur dossier de demande de participation validé.

L'économie sociale et solidaire : un axe complémentaire de développement du territoire

En 2019, le Grand Albigeois a coordonné l'événement *Fermes dans l'assiette*, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Tarn et le lycée agricole Fonlabour, une édition qui a réuni une centaine de personnes.

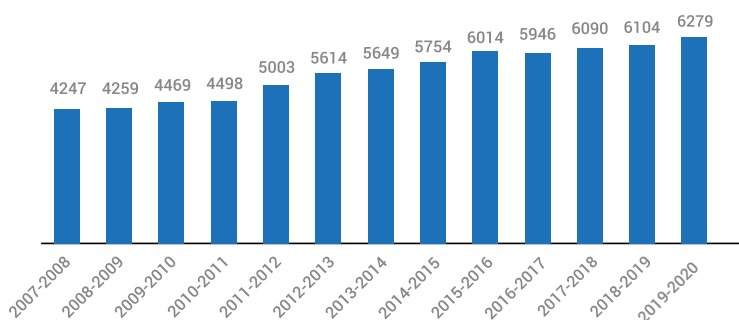


L'enseignement supérieur et la recherche

Albi, 2^e pôle de Midi-Pyrénées – 5^e d'Occitanie, concilie excellence et proximité

Le triptyque Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation, levier indispensable et indissociable de l'économie de la connaissance, constitue un axe stratégique majeur de développement du territoire dont le poids est déterminant pour l'Albigeois (avec un ratio de 7 % nombre d'étudiants par nombre d'habitants du Grand Albigeois, de 10 % pour la Ville d'Albi et une croissance continue des effectifs de +30 % en 10 ans, soit +2 000 étudiants). Avec 18 établissements post bac et plus de 6 200 étudiants, l'Albigeois est positionné comme un site de proximité intermédiaire en développement constant, un pôle d'équilibre concourant à l'aménagement équilibré du territoire régional.

Évolution du site albigeois de 2007 à 2019
toutes filières post bac confondues



Source : Établissement post bac albigeois ; traitement Grand Albigeois

Les atouts indéniables du site permettent de concilier excellence et proximité

- » La qualité, la diversité et la complémentarité de l'offre de formation assurant la démocratisation de l'accès et de la réussite dans l'enseignement supérieur : 82 formations de niveaux III à I dans la quasi-totalité des domaines, avec un socle de premier cycle particulièrement étoffé répondant aux besoins en compétences des milieux socio-économiques locaux (23 Bac+2

et 26 Bac+3), stratégie de développement vers des formations de niveau I (consolidation des masters de l'INU Champollion et des Bac+5 double compétence de l'IMT Mines Albi).

- » Le dynamisme, la montée en puissance et la performance de la recherche et du transfert de technologie promouvant une économie de l'innovation confortée dans le cadre de la technopole Albi-InnoProd : 7 équipes de recherche accréditées et 4 groupes pluridisciplinaires articulés avec des laboratoires toulousains, 2 plateformes scientifiques de recherche et d'innovation (Mimosa et Valthera), 2 plateformes technologiques labellisées PFT (Rascol et GH₂O Fonlabour qui devient coordinatrice régionale des PFT agricoles), 1 plateau technique et 1 CRITT.

Les événements marquants 2019

- » La co-organisation, avec le groupe L'Étudiant, du 2^e Salon de l'Étudiant à Albi, avec plus de 1 600 visiteurs recensés ;
- » La réalisation d'un Starting Box, opération de mise en relation employeurs-étudiants ayant mobilisé 13 entreprises et 26 étudiants ;
- » Une participation active à la semaine OSER, organisée par l'Université fédérale du 21 au 25 janvier, avec comme point fort le pilotage des actions de *speed consulting*.





Les systèmes d'informations et réseaux

Le service mutualisé des systèmes d'informations et réseaux poursuit ses missions principales : réaliser l'aménagement numérique du territoire, assurer la mise en œuvre d'outils et de services numériques, favoriser la mutualisation des ressources numériques à l'échelle communautaire.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

- » Raccorder les bâtiments communautaires et communaux publics afin de constituer un réseau d'utilisateurs à haut niveau de services et à coût optimisé de fonctionnement.
- » Construire des réseaux de fourreaux enterrés qui facilitent le déploiement de la fibre optique chez l'habitant ou sur les zones d'activités économiques.
- » Favoriser l'amélioration de la desserte ADSL sur des zones mal couvertes.
- » Accompagner les opérateurs dans le cadre de leur engagement en matière de déploiement du très haut débit sur fibre optique (FTTH) en vue de la réalisation du plan national « France THD ».

En 2019, le déploiement de la fibre optique se poursuit

L'Albigeois regroupe environ 43 000 logements ou locaux à usage professionnel qui disposent très majoritairement d'une solution d'accès à Internet par ADSL. Depuis 2014, des points d'accès à la fibre optique sont construits par l'opérateur Orange sur le territoire. Fin 2019, 158 armoires de desserte FTTH étaient construites ou en cours de construction sur le territoire, rendant potentiellement éligibles près de 39 500 logements ou locaux.

Le Grand Albigeois organise le génie civil et l'exploitation de son réseau de fibre optique pour le raccordement des bâtiments communautaires et communaux. En 2019, six nouveaux sites et bâtiments ont été raccordés et allumés : la salle de spectacle La Gare à Saint-Juéry, la salle des fêtes et le gymnase à Puygouzon, l'Alae à Cunac, l'école maternelle à Castelnau-de-Lévis, le service médecine et prévention de l'Agglo.

Chiffres clés 2019

- » Exploitation de 11 NRAZO (amélioration de l'ADSL).
- » Accompagnement technique et administratif pour 27 nouveaux points de mutualisation FTTH réalisés par Orange.

Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Infrastructure numérique passive déployée (en km)	65	79	83	175	175	175	175
Réseau de fibre optique opérationnel (en km)	30	53	68	77	106	106	106
Nombre de bâtiments raccordés au 31/12/2018	17	18	32	41	72	76	81
Nombre de commutateurs réseau déployés	NC	NC	NC	73	91	91	106

UN SERVICE RESSOURCE

Ce service est l'architecte d'une organisation de communication électronique à l'échelle du territoire et permet un support logistique en matière d'ordinateurs, progiciels, logiciels, serveurs, matériels de communication et téléphoniques.

La stratégie de mise en œuvre repose sur une virtualisation des serveurs et une optimisation du stockage, le tout reposant sur des technologies de type « Datacenter », gage d'économies en investissement et en fonctionnement ainsi que sur le choix de logiciels « métier » de type full web. Pour les logiciels, lorsque ce type de solution s'avère viable et correspond aux besoins de la collectivité, l'usage de technologies de type open source est préconisé et favorisé.

Les projets marquants en 2019 :

- » la mise en œuvre d'un progiciel de gestion de l'éclairage public,
- » la mise en œuvre d'un intranet des services communautaires (Lila),
- » le déploiement du progiciel de gestion de courrier entrant,
- » la rénovation de plusieurs serveurs d'application (?),
- » la mise en œuvre d'une méthodologie en vue d'atteindre la conformité RGDP.

LA MUTUALISATION : DES ACTIONS À POURSUIVRE

En 2019, le logiciel commun de gestion des ressources humaines et de gestion financière est exploité par 14 collectivités (l'Agglo, Saint-Juéry, Lescure d'Albigeois, Terssac, Castelnau, Cunac, Cambon d'Albi, Saliès, Rouffiac, Puygouzon, Le Séquestre, Marssac-sur-Tarn, Dénat).

La poursuite des déploiements de fibre optique a permis l'intégration de la plupart des sites, mais a également permis l'utilisation de ce réseau par des communes intéressées. Lescure d'Albigeois a intégré ce dispositif de réseau mutualisé dès septembre 2014, notamment pour le raccordement de ses ordinateurs professionnels ainsi que pour ceux des écoles, ce qui lui permet de bénéficier d'accès à Internet plus efficaces. Saint-Juéry a intégré ce réseau en 2015 et bénéficie de la mutualisation des accès à Internet ainsi que du nouveau système téléphonique déployé en 2014. En 2016, Arthès a intégré ce dispositif mutualisé pour sa téléphonie et le réseau d'ordinateurs, Le Séquestre pour le réseau et Lescure d'Albigeois pour la téléphonie. Fin 2019, 16 collectivités utilisent ce réseau et intègrent la téléphonie proposée. En 2019, Marssac-sur-Tarn, Castelnau-de-Lévis et Carlus ont rejoint le dispositif.

Mise en œuvre d'un intranet des services communautaires

La collectivité a souhaité mettre en œuvre un intranet à destination de l'ensemble des 600 agents. Deux objectifs : favoriser la circulation de l'information entre services et agents et proposer des outils de travail collaboratif modernes (espaces collaboratifs, gestion documentaire, formulaires en ligne...). Ce projet a été piloté par les trois services Communication (pilote), RH et SIR (copilotes). Il a nécessité un très important travail de refonte de l'annuaire général et la mise en œuvre d'une plateforme d'accès interconnectée à plusieurs.

Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de postes informatiques déployés (Service commun)	<250	350	460	460	505	578	600
Nombre de postes et lignes téléphoniques mutualisés (Xivo)	NC	<150	250	331	394	435	458
Infrastructure de virtualisation (nombre serveurs hors stockage)	6	6	8	8	8	10	10
Infrastructure de serveurs virtualisés (nombre de serveurs virtuels)	50	57	74	79	82	87	95
Capacité de stockage de l'infrastructure de <i>datacenter</i> (en To)	32	50	68	62	63.5	63.5	68

Mobilités et infrastructures





Les transports urbains

Le réseau des transports urbains se compose de 16 lignes régulières de bus qui desservent 11 communes pour un linéaire total de 145 km. Aux lignes régulières s'ajoute le service de transport à la demande (TAD) qui permet de desservir les communes à plus forte ruralité. Un service de transport pour personnes à mobilité réduite (TPMR) est également en place sur l'ensemble du territoire et compte 350 adhérents.

Le Grand Albigeois assure le transport scolaire sur l'ensemble de son territoire, 16 communes sont ainsi desservies. La prise en charge des collégiens et lycéens s'effectue soit par l'intermédiaire des lignes régulières, par 13 services spéciaux scolaires, ou par les lignes de bus du Département. Les scolaires peuvent bénéficier des recharges de 100 ou 200 voyages -26 ans ou bien du tarif spécial scolaires de 375 voyages annuels.

Le réseau de transports du Grand Albigeois est l'allié principal des nouvelles mobilités

Équipements, itinéraires, services : le réseau est en constante évolution pour s'adapter, pour anticiper les besoins et séduire de nouveaux usagers. Plus de 1,6 million de voyageurs en 2019, soit une augmentation de la fréquentation de 45 % depuis 2014.

En 2019, le réseau de bus a évolué afin de :

- » répondre aux attentes des usagers
- » améliorer la lisibilité du réseau
- » renforcer l'information voyageurs
- » favoriser le report modal par l'utilisation de parkings gratuits aux entrées de ville

Les lignes structurantes ont été renforcées avec un cadencement de 15 minutes aux heures de pointe (20 minutes en heures creuses) avec une correspondance en centre-ville d'Albi :

- » Ligne C – Cantepau - Albi centre-ville
- » Ligne H – Rayssac/Veyrières - Albi centre-ville
- » Ligne P – Parking Caussels - Lapanouse - Albi centre-ville
- » Ligne R – InnoProd - Albi centre-ville - Parking du Séquestre - Portes d'Albi

En 2019, la ligne P a été prolongée jusqu'au La Renaudie. Les fréquences des lignes E et E1 en direction de Saint-Juéry ont été améliorées avec des passages toutes les 20' (contre 30' auparavant).

Le renouvellement du parc des bus se poursuit

Le renforcement de l'offre de transport a nécessité l'évolution du parc des autobus qui s'établit désormais à 37 véhicules (contre 36 en 2018). Par ailleurs, un plan pluriannuel de renouvellement des véhicules les plus anciens est mis en œuvre. En 2019, la collectivité a fait l'acquisition de 4 autobus standards.

Le système billettique

Un nouveau système billettique a été déployé en 2019. Il s'appuie sur une technologie innovante : infrastructure simplifiée, équipements standards et transmissions des données « en temps réel » (fréquentation, recettes). Tous les véhicules ont été équipés. La carte Pastel a été maintenue et la grille tarifaire reste inchangée. Il est désormais possible de recharger sa carte Pastel par internet.

L'information voyageurs renforcée

Le service d'alertes SMS gratuit compte désormais plus de 1 000 abonnés. Ce service permet aux usagers d'être informés de toute perturbation sur la ou les lignes de bus qu'ils ont pour habitude d'emprunter. Il permet aussi d'être alerté lorsque son solde de voyages sur sa carte est inférieur à 5.

15 bornes d'informations voyageurs au sol sur les arrêts les plus fréquentés permettent d'informer l'usager en temps réel du prochain passage des bus, du retard éventuel et de toute information relative à l'état du réseau.

Le service de calculateur d'itinéraire sur smartphone Google Maps permet de connaître le temps d'attente à l'arrêt et de préparer son déplacement : arrêt de bus le plus proche, ligne(s) de bus à emprunter, horaires de passage, temps de parcours.



LE RÉSEAU EN CHIFFRES

16 lignes de bus sur **11** communes
145 km de réseau
TAD sur **6** communes
1 service TPMR
1 371 000 km parcourus (bus + TAD + TPMR)
1 650 000 voyageurs **(+100 000 par rapport à 2018)**
2 300 m de couloirs bus
13 services scolaires
32 bus standard de 12 m (100 places)
3 midibus de 10,50 m (80 places dont 1 multi-hybride)
2 bus articulés de 18 m (150 places)



Les déplacements doux

LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

En 2013, le Grand Albigeois s'est doté d'un schéma directeur cyclable dont la mise en œuvre permet de constituer progressivement un réseau cyclable cohérent et continu et de proposer une alternative cyclable aux déplacements quotidiens et de loisirs.

Poursuite du renforcement des continuités cyclables le long de la rocade

Dans le cadre d'un projet global de renforcement des continuités cyclables le long de la rocade, le Grand Albigeois a engagé un vaste chantier en 2018 : l'aménagement d'un itinéraire cyclable de 3,5 km entre l'échangeur de la route de Castres et celui de Caussels. En 2018, deux tronçons avaient été aménagés, entre la rue Georges Brassens et l'impasse de la Rachoune et entre l'impasse commandant Blanché et la route de Fauch. En 2019, les travaux d'aménagement se sont poursuivis entre la rue de la Rachoune et la rue du Commandant-Blanché, entre la rue et l'impasse du Commandant-Blanché, entre la route de Fauch et l'avenue Teyssier et enfin le long de la route de Fauch pour relier les pistes cyclables extérieures et intérieures à la rocade.

Le Grand Albigeois bénéficie pour ces travaux d'un soutien financier de la part de l'État au titre du fond de soutien à l'investissement public local et dans le cadre du financement « 1 % paysage et aménagement » liés aux travaux de doublement de la rocade.

Aménagement d'une voie piétonne et cyclable entre le chemin du Gô et la rue des Trois-Tarn à Albi

Une voie piétonne et cyclable a également été aménagée entre la rue des Trois-Tarn et le chemin du Gô, le long de la rocade. Jusqu'à présent, pour réaliser cette liaison entre les quartiers de la Renaudie et de la Mouline-Le Gô, il n'existait que le sentier de randonnée GR36, très agréable pour la promenade mais peu adapté pour des déplacements

avec un vélo de ville. Ce nouvel aménagement, en enrobé, permet désormais une liaison plus confortable et praticable par tous les temps. À l'échelle de l'Agglo, il facilite aussi la connexion entre les communes de Saint-Juéry, Albi et Lescure d'Albigeois, en créant un trait d'union avec les aménagements cyclables existants.

LES SERVICES VÉLO

Parallèlement à la mise en œuvre de son schéma directeur cyclable, le Grand Albigeois expérimente et développe une offre de « services vélo » avec pour objectifs de faciliter, encourager et déclencher la pratique du vélo comme mode de déplacement solo ou complémentaire aux transports en commun.

Bourse aux vélos

Le 25 mai 2019 se déroulait la 10^e édition de la bourse aux vélos d'occasion. Cet événement a pour objectif d'encourager la pratique du vélo au quotidien en permettant à chacun de s'équiper à un moindre coût. Au cours de cette 10^e édition, 346 vélos ont été déposés et 215 ont trouvé preneur, dont 77 vélos enfants particulièrement recherchés. Cette année encore, le Grand Albigeois a proposé un atelier de marquage des vélos avec le système Bicycode. Il s'agit d'un numéro d'identification unique et standardisé, gravé sur le cadre et référencé dans un fichier national accessible en ligne. Il permet la restitution des vélos volés à leur propriétaire par les services de police s'ils sont retrouvés.

Prêt de vélo aux agents de l'Agglomération

Depuis janvier 2019, pour permettre aux agents qui le souhaitent de tester l'usage d'un vélo sur leur trajet domicile-travail avant de s'équiper, la collectivité met à disposition 10 vélos à assistance électrique. Proposé sous la forme d'un prêt gratuit de 3 mois avec une séance de prise en main à la remise du vélo, ce dispositif a déjà fait ses preuves. Sur les premiers bénéficiaires, plusieurs se sont équipés d'un vélo après le prêt et l'utilisent régulièrement pour se rendre au travail.

Mise en place de l'indemnité kilométrique vélo

Pour encourager l'utilisation du vélo sur le trajet entre le domicile et le travail, le Grand Albigeois propose également une Indemnité Kilométrique Vélo pour ses agents. Cette mesure donne la possibilité à un employeur de prendre en charge tout ou partie des frais engagés par ses salariés pour leurs déplacements à vélo entre leur domicile et leur lieu de travail. L'Agglo a choisi de verser une IKV d'un montant forfaitaire annuel de 200 €, en contrepartie d'un engagement sur l'honneur de l'agent à utiliser le vélo pour au moins 75 % des jours travaillés sur l'année. Cette indemnité est exonérée d'impôt sur le revenu. À ce jour, 48 agents en bénéficient.

Le Grand Albigeois, lauréat de l'appel à projet national Vélo & territoires

L'Agglo a été désignée lauréate de l'appel à projet Vélo & territoires et a obtenu le financement d'un poste de chargé de mission « service vélos » sur trois années. Le nouvel agent a intégré le service Déplacements doux au mois de novembre. Il aura notamment pour missions de piloter et développer les actions d'apprentissage et de formation à la conduite du vélo en ville, de développer les services de prêt de vélo existants et d'organiser le déploiement des infrastructures.

Installation de consignes à vélos individuelles sécurisées

En mai 2019, une enquête réalisée auprès des usagers des parcs relais/covoiturage du territoire (Caussels et Le Séquestre), a révélé qu'une part importante des usagers interrogés habitait dans les quartiers avoisinants ou sur une commune limitrophe, à une distance qui pourrait être effectuée à vélo. Ces deux parkings présentant un potentiel intermodal vélo/covoiturage ou vélo/transports urbains intéressant, l'Agglo y a installé les 24 premières consignes à vélo individuelles. Elles permettent de stationner son vélo dans un box fermé, à l'abri, dans lequel il est également possible de déposer son casque. Ce service est gratuit.



LA PASSERELLE PIÉTONNE ET CYCLABLE SUR LE TARN

Après la livraison des aciers fin 2018, l'entreprise italienne MAEG, membre du groupement IOA Construction, a réalisé la fabrication de la passerelle métallique dans ses usines situées à Maron di Brugnera dans la région de Venise. La passerelle a été fabriquée par tronçons qui ont été acheminés à Albi par semi-remorque.

Parallèlement à la fabrication de la passerelle, l'entreprise IOA Construction a réalisé des travaux préparatoires aux opérations de montage, et notamment la fabrication et le montage de palées contre les piles du viaduc ferroviaire. Ces palées, six au total, sont de grands échafaudages qui supporteront le poids de la passerelle pendant la phase de montage et avant son ancrage définitif dans le viaduc.

Les palées ont été assemblées sur une plateforme provisoire aménagée sur les berges du Tarn au niveau de l'École européenne de l'art et des matières, puis acheminées par la rivière Tarn à l'aide d'une barge équipée d'une grue et enfin fixées sur les piles du viaduc ferroviaire. Les carottages nécessaires aux ancrages de la passerelle ont été réalisés dans les piles du viaduc depuis les palées.

Les opérations d'assemblage des tronçons de la passerelle et son montage seront effectuées au premier semestre 2020.



Les parcs de stationnement

Le service Parcs de stationnement, créé en 2010, assure le suivi et le contrôle de l'exécution des contrats de la délégation du service public du stationnement payant en centre-ville d'Albi et la gestion en régie du parking des Temps Modernes.

- » 3 parkings gérés par Qpark (Jean Jaurès, Vigan, Sainte Cécile)
- » 1 parking géré par Interparking (Cordeliers)
- » 1 parking géré en régie directe (Temps Modernes)

Le stationnement sur voirie

Le nombre de places de stationnement sur voirie est de 1 643 places. Le nombre d'abonnements stationnement résidents est de **463**. En 2019 le stationnement sur voirie a généré un chiffre d'affaires de **1 142 000 €**.

Le parking Jean-Jaurès

Le parking Jean Jaurès a une capacité de 558 places. En 2019, il a généré un chiffre d'affaires total de **544 870 €**. La fréquentation horaire représente **53 346** tickets. **462** abonnés étaient enregistrés fin 2019. L'Agglo a poursuivi le programme de rénovation du parking avec la création de deux édicules au droit des cages d'escalier d'accès au parking.

Le parking du Vigan

Le parking du Vigan a une capacité de 372 places. En 2019, il a généré un chiffre d'affaires total de **807 200 €**. La fréquentation horaire représente **192 138** tickets. **239** abonnés été enregistrés fin décembre 2019.

Le parking Sainte-Cécile

Le parking Sainte-Cécile a une capacité de 250 places. En 2019, il a généré un chiffre d'affaires total de **401 384 €**. D'importants travaux de renfort et de peinture ont eu lieu entre novembre 2018 et avril 2019, ce qui a entraîné une baisse de la fréquentation horaire de 12 % par rapport à 2018. La fréquentation horaire représente **79 393** tickets et il y avait **166** abonnés fin décembre 2019.

Le parking des Temps Modernes

Le parking des Temps Modernes est exploité depuis 1993. Il a une capacité de 255 places. Ce parking est gratuit en journée et payant (15,30€/mois) pour les usagers stationnant leur véhicule 24h/24. En 2019, il a généré un chiffre d'affaires de **28 738 €** et compte **192** abonnés. Des travaux de modernisation sont actuellement en cours.

Le parking des Cordeliers

Il s'agit d'un parking de 379 places exploité depuis fin 2013 par la société Interparking. Cet ouvrage est en phase de montée en puissance. En 2019, il a généré un chiffre d'affaires de **198 022 €**. La fréquentation horaire représente **57 403** tickets et il y avait **271** abonnés fin décembre 2019. Interparking a modifié sa grille de prix et a baissé le montant de ses tarifs horaires et des abonnements. La fréquentation a augmenté de 24 % en 2019 par rapport à 2018.

Aménagement de l'espace





Les grandes infrastructures et les travaux d'aménagements urbains

Le service Maîtrise d'ouvrage, études et programmation des travaux pilote les travaux de voirie et d'aménagements urbains sur le territoire des 16 communes. Il assure aussi le suivi des travaux sur les infrastructures structurantes du territoire.

LES GRANDES INFRASTRUCTURES

En décembre 2009, dans le cadre du programme de modernisation des itinéraires routiers dans le département du Tarn, le Grand Albigeois a signé la convention relative à la participation financière des co-financeurs pour le doublement de la rocade d'Albi et la sécurisation de la traversée de Lescure d'Albigeois. Avec une participation de 17,9 M€ qui représente 37,75 % du montant des deux opérations, l'Agglomération est le principal co-financeur.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération de doublement de la rocade d'Albi est assurée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal).

La maîtrise d'ouvrage de l'opération de mise en sécurité de la RN 88 sur la commune de Lescure d'Albigeois est assurée par la direction des routes (Dir). En 2018, la coordination de l'élaboration du dossier soumis à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique a été assurée par le service Maîtrise d'ouvrage, études et programmation des travaux. Le service a également participé aux comités techniques en vue de définir la signalisation de direction sur la RN88 des pôles générateurs de déplacements sur le territoire.

Indicateur activité humaine générée :

L'unité de mesure pour quantifier cette activité est la suivante :

Travaux : 200 € TTC équivaut à 1 homme/jour, le coût de la main d'œuvre travaux représente en moyenne 20 % du montant des travaux de voirie. En 2019, le service a mandaté 177 000 € de travaux. Sur ces hypothèses, le volume généré est de 177 hommes/jour.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

En 2019, le Grand Albigeois a réalisé les programmes d'investissement de voirie fixés par chacune des communes, soit au total 103 opérations pour un montant total de 10,1 M€.

Montant global : 10 094 000 €

- 509 300 € de frais d'études
- 9 374 200 € de travaux
- 210 500 € de mobilier

	Opérations de voirie
Albi	38
Arthès	9
Cambon d'Albi	8
Carlus	4
Castelnau-de-Lévis	4
Cunac	1
Dénat	3
Fréjairolles	2
Le Séquestre	2
Lescure d'Albigeois	8
Marssac-sur-Tarn	3
Puygouzon	7
Rouffiac	5
Saint-Juéry	5
Saliès	1
Terssac	3
Total	103

La majorité de ces opérations se compose des travaux de réfection de revêtements de chaussée et de trottoirs.

Les principales opérations

Albi :

- » rue des Pénitents
- » rue Louise Vilmorin
- » giratoire RD612
- » rue de Cantepau
- » rue Dembourg
- » place du Calvaire
- » rue Jean Robic
- » rue de Genève
- » boulevard Carnot
- » rue Maurice Ultrillo

Arthès :

- » aménagement de la RD97

Carlus :

- » chemin de Las Cambes, rue des Écoles

Castelnau-de-Lévis :

- » chemin de Linières

Dénat :

- » chemins de Nijoules et de Miramont

Fréjairolles :

- » rue de l'orée du stade

Le Séquestre :

- » requalification de l'allée du Commerce à la Baute

Lescure d'Albigeois :

- » chemin du Serayols et du Courduraries, impasse des Canals, impasse Cami Viel

Marssac-sur-Tarn :

- » rue du Nord, place du Barry

Puygouzon :

- » rue Corneille
- » rue Molière
- » avenue Pacal

Rouffiac :

- » aménagement de la traverse du centre bourg
- » rue des Noyers

Saliès :

- » rue des Rossignols

Saint-Juéry :

- » rue Albaret
- » aménagement aux abords du centre culturel

Terssac :

- » rue de la Garance
- » impasses du Bouis et du Masset





Les travaux d'entretien de la voirie

Le service Régie voirie assure la gestion et l'entretien du domaine public en matière de voirie et de signalisation, soit 749 km de patrimoine routier à gérer, 950 km d'accollements et 546 km de trottoirs.

Tour de France 2019 à Albi

L'accueil du Tour de France pendant 3 jours a été un moment fort de l'année pour la régie voirie. Elle est intervenue en tant que support technique du comité local d'organisation. 11 km de barrières mises en place et retirées, 1 200 panneaux d'information positionnés, 450 chaises et 220 tables installées pour les salles de presse, un Fan Park sur 3 sites représentant environ 7 600 m².

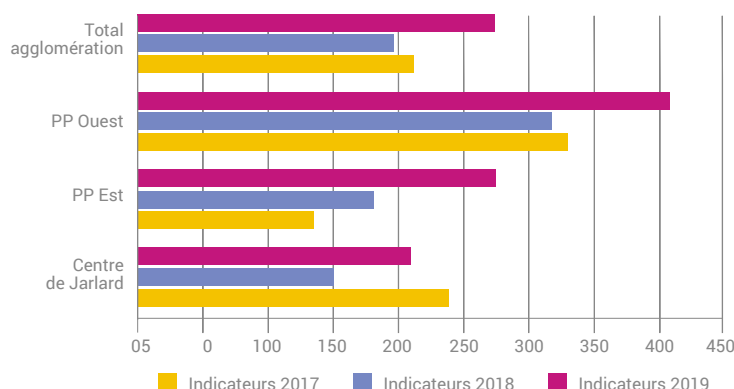
La gestion des revêtements

L'entretien des revêtements représente 331 interventions réalisées en interne sur l'ensemble du territoire, allant du traitement de dégradations ponctuelles (« nids de poule ») à la réfection complète de la bande de roulement de chemins en enduit superficiel.

Chiffres clés

- » 132 chantiers d'enduit superficiel
- » 24 chaussées traitées en réfection complète (totalité de la bande de roulement)
- » 108 chaussées traitées en réfection ponctuelle
- » 209 445 m² d'enduits superficiels réalisés, soit l'équivalent de 23 terrains de football
- » 2 452 tonnes de granulats utilisées
- » 333 tonnes d'émulsion de bitume répandues

Surface d'enduits superficiels réalisés en m² / km de voirie



En complément des opérations réalisées en interne, la Régie voirie communautaire a sous-traité à des entreprises privées des travaux d'entretien des revêtements pour un montant de près de 278 200 €.

La maçonnerie urbaine

L'entretien des ouvrages de voirie et du mobilier urbain implique 540 interventions réalisées par les équipes de la régie voirie sur l'ensemble du territoire et plus de 71 700 € de travaux d'entretien réalisés par entreprise.

Chiffres clés

- » 540 interventions réalisées en interne
- » 952 mobiliers urbains posés (entretien)

Le curage de fossés

En 2019, la régie voirie communautaire a réalisé 128 km de curage de fossé : 127 km de curage de fossé en interne et près de 2 km par entreprise pour un montant de 3 510 €.

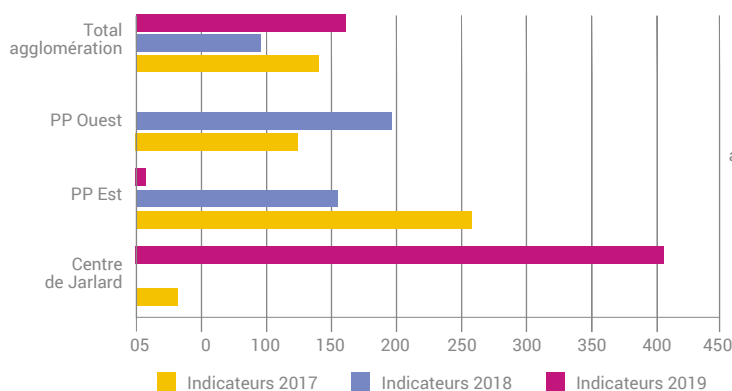
Ces actions sont réalisées dans le cadre d'un planning pluriannuel permettant de traiter le curage de l'ensemble des fossés du territoire en 7 ans. Cette méthodologie de traitement vient ainsi garantir un état des fossés suffisant pour recueillir les eaux de ruissellement au niveau de nos voiries en évitant à ces eaux de stagner, de ruisseler au niveau des chaussées sans être captées, donc en évitant de dégrader ces dernières.

Chiffres clés

- » 128 km de fossés curés
- » 2 485 tonnes de terre évacuées (dont 3 566 tonnes évacuées en décharge)
- » 1 660 m³ de terre transportés

Linéaires de fossés traités

en m / km de voirie



Le fauchage des accotements

La régie voirie réalise chaque année plus de 952 km de fauchage par passe. En 2019 et pour chacune de ces passes, 500 km ont été réalisés en interne et 452 km par entreprise pour un montant de 100 850 €.

Chiffres clés

- » 3 passes de fauchage par an
- » 952 km d'accotements fauchés par passe
- » 2 856 km d'accotements fauchés par an

La gestion des arbres d'alignement

En complément aux actions de fauchage, la régie voirie assure la gestion des arbres d'alignement (hors Albi – mise à disposition du service patrimoine végétal). En 2019, plus de 23 000 € de prestations entreprises ont été réalisées.

Chiffres clés

- » 10 970 € d'abattage d'arbres malades ou dangereux et enlèvement de souches
- » 8 485 € d'élagage
- » 3 170 € d'expertise sanitaire
- » 460 € de destruction de nids de frelons

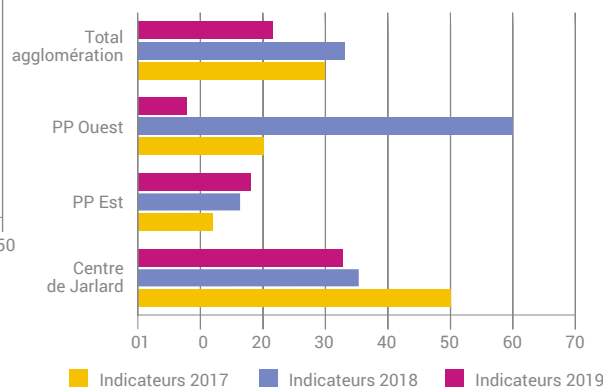
La gestion de la signalisation routière

L'entretien de la signalisation horizontale et verticale représente 1 274 interventions réalisées en interne sur l'ensemble du territoire et près de 80 200 € de travaux d'entretien réalisés par entreprise.

Ces actions se réalisent dans le cadre d'un planning pluriannuel permettant de traiter l'entretien de la signalisation horizontale de l'ensemble du territoire en 3 ans. La rotation mise en place permet donc de traiter au plus tous les 3 ans une même zone, ce qui correspond à la limite de performance des produits de marquage appliqués.

Surfaces de produits de marquages appliqués

en m² / km



La signalisation horizontale des villes de Saint-Juéry, Terssac et Cunac a été traitée en totalité en plus des quartiers du Marranel, de Lapanouse et de Saint-Martin à Albi et de différentes actions ponctuelles sur l'ensemble du territoire.

Chiffres clés

- » 17 119 m² de produits de marquage appliqués, soit l'équivalent de 2,5 terrains de football
- » 1 449 interventions réalisées en interne concernant l'entretien de la signalisation horizontale et verticale





La gestion du domaine public

Le service Gestion du domaine public assure depuis 2010 l'instruction des avis voirie et des autorisations de voirie relevant de la police de la conservation du domaine public sur l'ensemble du territoire, soit 749 km de patrimoine routier à gérer.

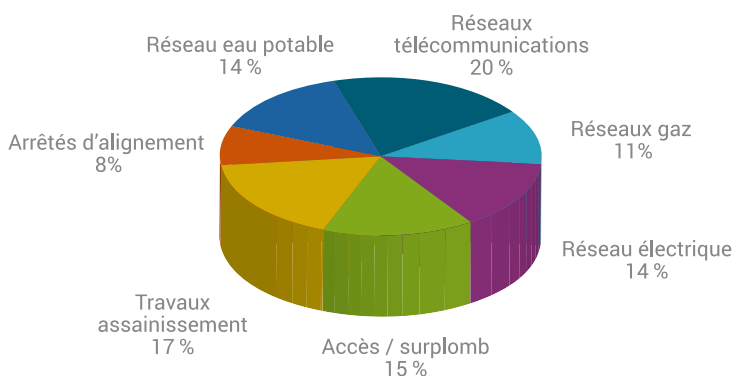
Chiffres clés

- » 749 km de voirie
- » 1 107 autorisations de voirie instruites
- » 447 avis voirie délivrés
- » 116 926 € de redevance d'occupation du domaine public reçu

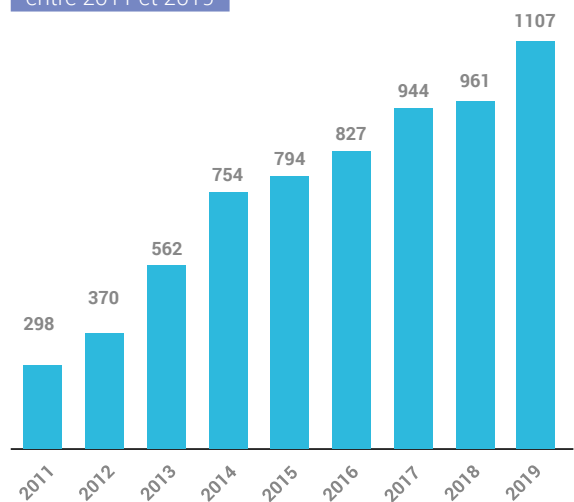
Les autorisations de voirie

Le volume des autorisations de voirie est réparti de façon homogène entre les différents gestionnaires réseaux. On peut malgré tout constater que les demandes en lien avec les réseaux de télécommunication sont en augmentation (déploiement de la fibre).

Répartition des autorisations de voirie instruites en 2019



Une croissance continue des autorisations de voirie entre 2011 et 2019



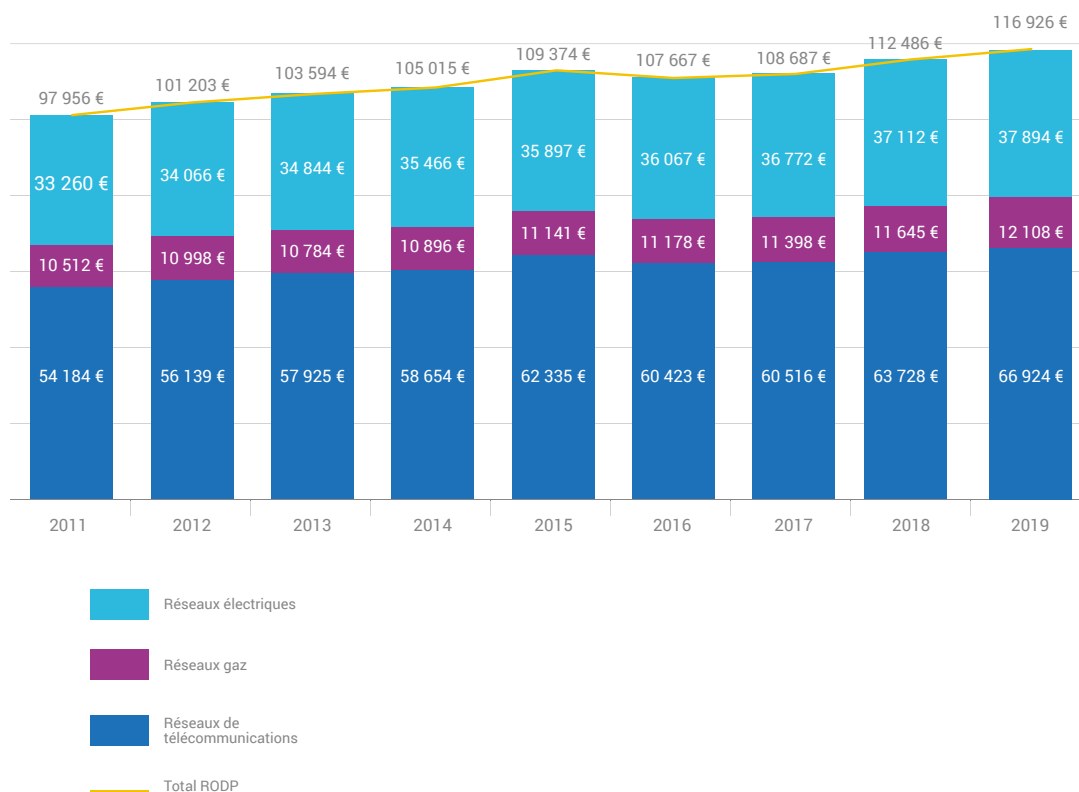
Les avis voirie

Le service gestion du domaine public est consulté depuis le mois de juillet 2017 dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme créant ou modifiant un accès à une voie publique sur l'ensemble du territoire. 447 avis voirie ont été délivrés en 2019.

Les redevances d'occupation du domaine public (RODP)

Les réseaux et infrastructures de télécommunications représentent plus de la moitié du montant des redevances d'occupation du domaine public (57 % en 2019).

Évolution des RODP perçues entre 2011 et 2019





Environnement



La maîtrise énergétique et l'éclairage public

Le service Maîtrise énergétique et éclairage public assure les fonctions suivantes :

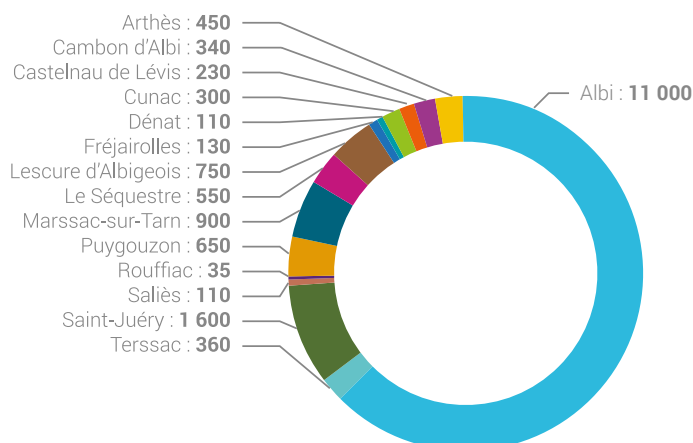
- » sur le volet éclairage public : la gestion, l'exploitation, le renouvellement de l'éclairage public et la maîtrise de sa consommation électrique.
- » sur le volet maîtrise énergétique et plan climat : l'exploitation et le suivi des installations de production d'énergie photovoltaïque, l'élaboration et le suivi des bilans énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, l'élaboration et la mise en œuvre du Plan climat air énergie du Grand Albigois.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sous maîtrise d'ouvrage du service et avec l'appui de la maîtrise d'œuvre déléguée au service Maîtrise d'ouvrage, études et programmation des travaux, 968 700 € de travaux d'investissement ont été mandatés sur 2019. L'accent a été mis sur la continuité des travaux de rénovation des points lumineux. Plus particulièrement sur les secteurs où des travaux de réfection de la voirie étaient programmés ou sur des chantiers de plus grande envergure, tel que le nouveau rond-point de Ranteil ou la réfection complète de l'éclairage des berges.

Réparation par commune

des 20 000 points lumineux



Quelques opérations

Albi :

- » Remplacement des luminaires avenue Albert Thomas.
- » Remplacement des luminaires avenue Général de Gaulle.

Marssac-sur-Tarn :

- » Pose d'horloges astronomiques dans les armoires de commande de la commune.

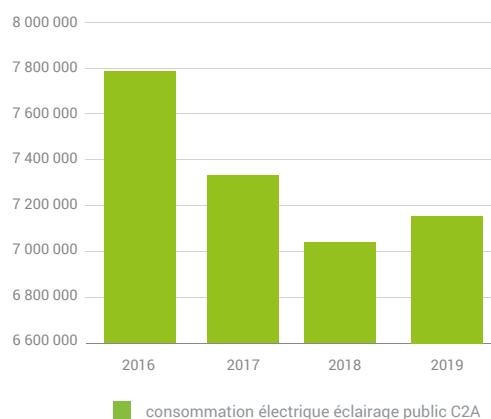
Rouffiac :

- » Rénovation des mâts d'éclairage dans l'emprise des travaux de voirie.

Consommation électrique de l'éclairage public

On observe une hausse des consommations électriques en 2019, due en partie à l'amélioration de la fiabilité de l'éclairage public ainsi qu'à la diminution de nouvelles zones de mise en place d'extinction partielle ou totale. En 2019, les dépenses de fonctionnement liées aux consommations électriques s'élèvent à 1 066 786 €.

Consommation électrique de l'éclairage public





L'économie circulaire

Le Grand Albigeois déploie depuis début 2018 son programme d'économie circulaire. Composé de 30 actions à destination des ménages, des entreprises et des administrations, il apporte des alternatives à l'élimination des déchets en tant qu'ordures ménagères, informe, sensibilise, forme différents publics et met en place des leviers incitatifs.

Une offre de compostage individuel et collectif qui monte en puissance

En 2019, l'offre de compostage individuel se pérennise. Près de 500 composteurs ont été distribués. L'Agglo a participé à l'opération nationale « Tous au compost » avec plusieurs animations sur son territoire. 11 sites de compostage collectif ont été accompagnés et se sont implantés en pieds d'immeubles, en entreprises ou dans des écoles. L'Agglo a fourni gratuitement l'accompagnement méthodologique, les conseils techniques et les composteurs et bio-seaux qui permettent de composter.

Un accompagnement à la gestion des déchets et au tri sélectif qui monte en puissance

L'Agglo a réalisé 9 interventions en milieu scolaire et au sein d'administrations. De la simple formation au tri sélectif à l'accompagnement global (diagnostic des déchets produits, identification des bonnes filières, accompagnement méthodologique...). Le service Gestion des déchets est également présent et mobilisé avec des stands d'information et des animations sur les événements et lors des temps forts nationaux ou européens : HabiTarn, Foire au vélo, Tous au Compost, Semaine de la réduction des déchets.

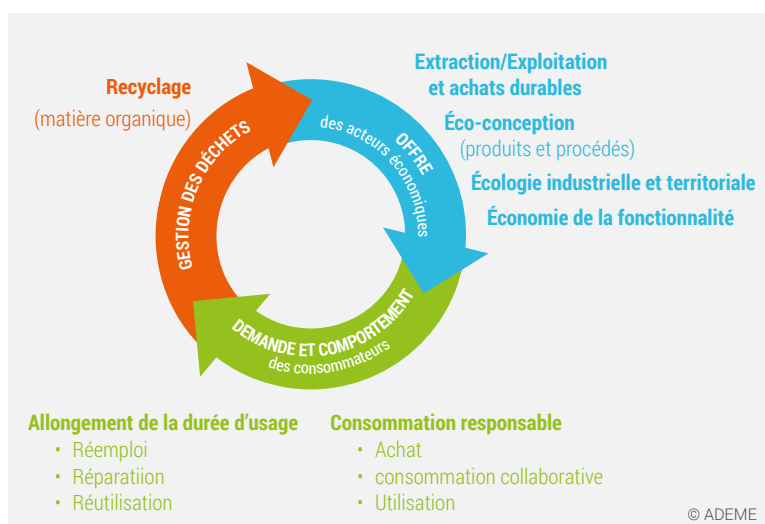
Le travail avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire et du réemploi a permis d'aboutir à la fin de l'année à la signature d'une convention multipartite engageant les 8 signataires dans la création d'une plate-forme locale de réemploi. Une première étape de cette plate-forme dans sa version virtuelle est prévue en 2020. Le site internet Local'occas, service gratuit d'échanges entre voisins permettant le don ou la vente d'objets, est toujours actif sur le Grand Albigeois.

Des actions en direction des entreprises

L'Agglo a lancé en 2019 son opération d'Écologie Industrielle et Territoriale. Elle vise à accroître les connexions et synergies entre les entreprises du territoire afin générer des gains économiques, environnementaux et sociaux. Plus de cinquante diagnostics ont été réalisés avec les chefs d'entreprise. Deux bourses inter-entreprises ont été organisées pour réunir ces chefs d'entreprise et leur permettre de définir les sujets prioritaires sur lesquels ils étaient prêts à collaborer. Ces sujets (achat mutualisé d'énergie, mutualisation de services, de formation, gestion des biodéchets, des déchets de bois...) seront traités à l'occasion d'ateliers courant 2020. Des premières synergies ont pu être identifiées et concrétisées entre les participants fin 2019.

La mise en place de la Redevance Spéciale a été décidée par le Conseil communautaire en juillet 2019. Elle concerne les entreprises et les administrations qui produisent plus de 750 litres de déchets par semaine et jusqu'à 10 000 litres. Les premières entreprises publiques et privées concernées ont été informées du dispositif. Cette information et la contractualisation se poursuivent en 2020 pour une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2021. Dans ce cadre, les entreprises sont fortement accompagnées par l'Agglomération dans la réduction et la meilleure gestion de leur déchets (diagnostic des déchets produits, identification des bonnes filières de traitement, formation des salariés au tri sélectif, ajustement des dotations de bacs...).

Économie circulaire : 3 domaines, 7 piliers





L'hydraulique et l'assainissement

En 2019, le Grand Albigeois a poursuivi sa politique de modernisation et de renouvellement de ses infrastructures (réseaux, unités de traitement), mais aussi d'innovation dans la maîtrise énergétique tout en maintenant ses actions de sensibilisation à l'environnement et à l'hygiène publique.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES BOUES D'ÉPURATION

L'année 2019 a été marquée par la mise en service d'une unité de traitement du biogaz produit à la station Albi-Madeleine. Cette opération permet de valoriser l'intégralité du biogaz produit à la station d'épuration en :

- transformant ce biogaz en biométhane
- injectant le biométhane au réseau de distribution de gaz de ville
- chauffant le méthaniseur (maintien à 37°C) grâce à la récupération de calories sur les eaux usées traitées en sortie de station (pompe à chaleur).

En moyenne, 81 % de l'énergie électrique consommée sur le site de la station d'épuration sont restitués sous forme de gaz.

Cette nouvelle installation a été inaugurée le 27 juin 2019. Le 27 août, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire est venue visiter le site et saluer cette initiative.



ÉTUDE DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

L'étude du schéma directeur d'assainissement à l'échelle de l'Agglomération comprend le diagnostic des équipements, la sectorisation des points noirs (rejets au milieu naturel et intrusion d'eaux parasites), le zonage de l'assainissement collectif/non collectif et les modalités de gestion des eaux pluviales. Des préconisations seront annexées au PLU intercommunal, de manière à être prises en considération au moment de l'instruction des demandes d'urbanisme.

En 2018 et 2019, se sont déroulées toutes les mesures sur le réseau, dans toutes les conditions possibles de nappe haute ou de nappe basse, de temps de pluie ou de temps sec. En 2019, ces chiffres ont été affinés via des visites nocturnes de visualisation du comportement des réseaux et des passages de caméra.

AMÉLIORATION DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Le chantier de la nouvelle station de Marssac-sur-Tarn a commencé en juin 2019. Située comme l'actuelle, près du Tarn, elle permettra de répondre efficacement aux contraintes réglementaires de traitement des effluents et aux besoins futurs dus à l'évolution de la population et au raccordement de la zone d'activités Eco²Rieumas.

La première station d'épuration communale avait été créée en 1982 avec une capacité maximale de traitement de 1 950 équivalents habitants. Progressivement, le réseau de collecte des eaux usées s'est développé. Des pics de pollution et des arrivées conséquentes d'eaux claires parasites, en période de nappe haute et par temps de pluie, provenant du réseau, sont régulièrement observés, occasionnant des perturbations de traitement.

La nouvelle station de traitement des eaux usées permettra de traiter l'équivalent d'une charge de pollution produite par 4 400 habitants, soit 80 m³ par heure et 150 m³ par heure, en pointe par temps de pluie.

Fondé sur un procédé courant dit à « boues activées faible charge », le traitement est biologique.

Ainsi, la pollution carbonée sera consommée par des bactéries dites « à culture libre », développées dans un bassin d'aération adapté à la charge entrante. La station sera dotée d'un bassin d'orage pour tamponner l'arrivée des eaux claires.

L'opération d'un montant de 3 100 000 € durera 23 mois, dont 3 mois de mise en observation industrielle, ce qui mènera la fin du chantier à avril 2021.

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERTS

Afin de maintenir en bon état le patrimoine des réseaux de collecte et de transfert et de l'adapter aux évolutions de l'urbanisme, un programme de travaux pluriannuel de renouvellement et de réhabilitation a été établi. En 2019, plus de 4 km de collecteurs d'eaux usées et d'eau pluviales ont été remplacés.

Chiffres clés 2019

Exploitation des réseaux

- » 28 771 m linéaires de réseaux nettoyés
- » 2 228 avaloirs nettoyés
- » 553 interventions des agents sur la partie Réseau
- » 158 interventions pour des travaux de réparations
- » 960 216 kWh d'électricité consommée sur les ouvrages de collecte des eaux usées (augmentation de 15,4 % par rapport à 2018)
- » Exploitation des unités de traitement
- » 5 124 668 m³ d'eau dépolluée
- » 233 763 m³ d'eau réutilisée pour les besoins de l'usine et notamment la pompe à chaleur qui chauffe le digesteur
- » 2 866 328 Kwh d'électricité consommée
- » 313 278 Nm³ de biogaz produit

- » 144 498 Nm³ de biométhane produit et injecté dans le réseau de gaz naturel, ce qui correspond à 1 554 146 kwh soit 55 % d'énergie restituée par rapport à l'énergie consommée.
- » Compostage 1 640 tonnes
- » Épandage 2 312 tonnes
- » 104 bilans conformes sur 104 bilans réalisés
- » 282 élèves ont visité la station Albi-Madeleine

Investissement renouvellement de réseaux

- » Collecte des eaux usées - neuf : 3 062 ml posés, 289 branchements
- » Collecte des eaux pluviales - neuf : 1 393 ml posés, 49 branchements

Pour un montant total de 2,3 M€.

Hygiène et santé environnementale

- » 471 plaintes relatives au règlement sanitaire départemental
- » 798 attestations fournies aux notaires (insalubrité, termites)
- » 74 contrôles de salubrité de l'habitat, logements indignes ou mal entretenus
- » 2 enquêtes à la suite d'intoxication au monoxyde de carbone
- » 3 campagnes de désinsectisation du domaine public et 21 plaintes traitées
- » 3 campagnes de démoustication du domaine public et 36 plaintes traitées
- » 2 campagnes de dératisation du domaine public
- » 34 désinfections et désinsectisations de locaux publics et bâtiments communaux
- » 74 contrôles de terrains en friche



78
agents

La gestion et le traitement des déchets

Le Grand Albigeois gère la collecte des ordures ménagères et déchets assimilés et les collectes sélectives. Le service est assuré à travers deux dispositifs :

- » Une régie directe constituant un service communautaire pour 11 communes.
- » Une entreprise privée sur marché public de prestation de service pour 5 communes.

Il existe plusieurs modes opératoires selon les communes :

- » 17 communes bénéficient d'une collecte du verre en apport volontaire ;
- » Les collectes sélectives des emballages ménagers recyclables et des journaux magazines sont en porte à porte ; en sacs pour 12 communes et en caissettes pour 5 communes ;
- » Depuis 2013, la totalité des communes est conteneurisée pour la collecte des ordures ménagères résiduelles.

Trois déchetteries situées sur le territoire sont accessibles aux ménages pour tous les autres déchets.

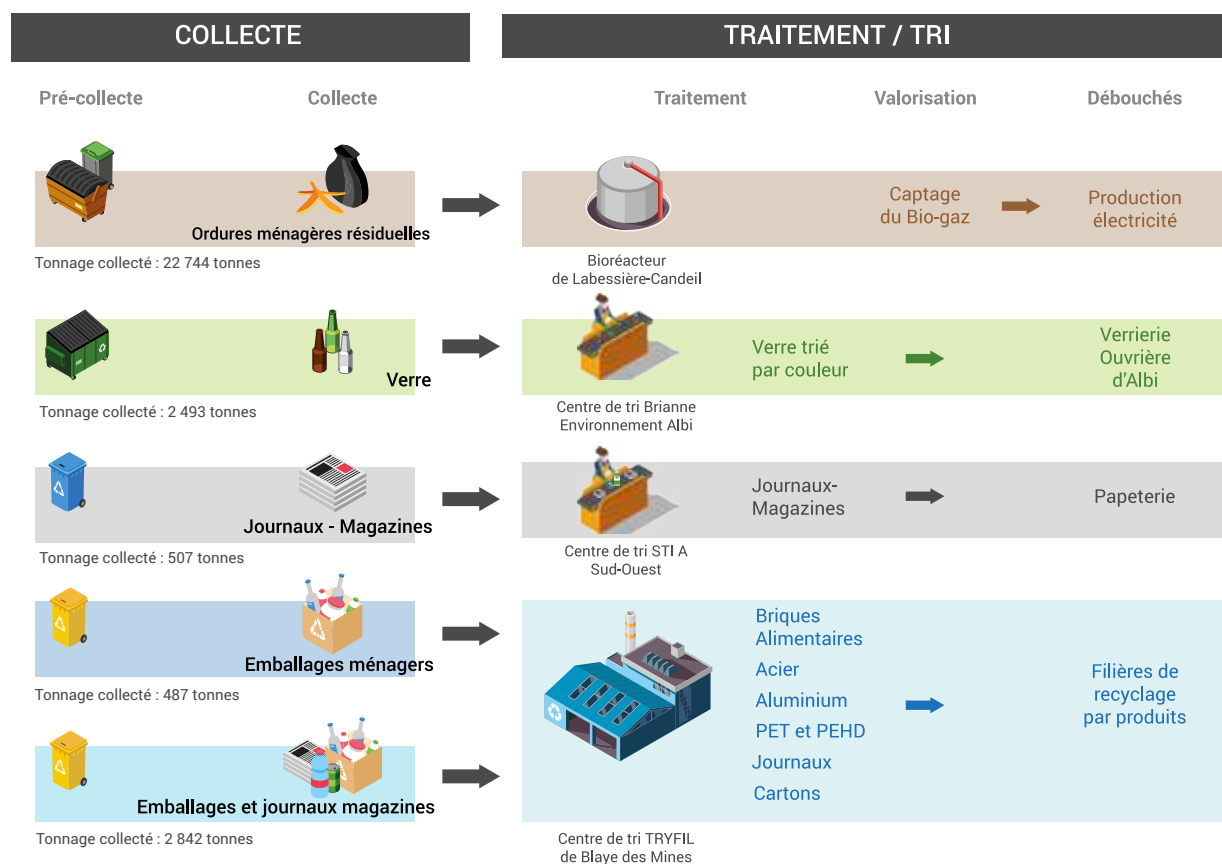
En 2019, les quantités totales de déchets d'emballages (verre compris) et de papiers progressent de 0,8 %. La progression est attribuée à la collecte du verre en apport volontaire qui augmente de 6,2 % sur l'année tandis que le total des emballages hors verre et papiers est en baisse de 2,4 %.



Les 3 zones de collecte des déchets

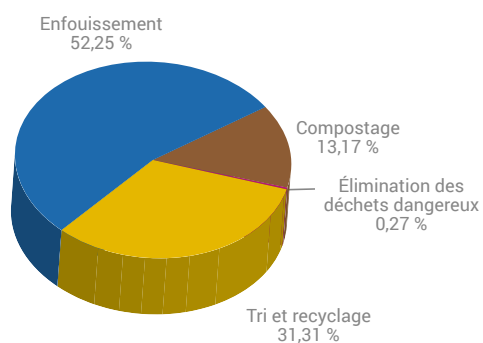


- Zone A : commune Albi
Régie Agglo
- Zone B : 10 communes
Régie Agglo
- Zone C : 5 communes (Castelnaud-de-Lévis, Rouffiac, Terssac, Marssac-sur-Tarn et Le Séquestre)
Entreprise privée



Bilan du traitement des déchets ménagers en 2019

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 42,16 % ; il est à noter que les 55 % d'ordures ménagères enfouies sont traitées par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.



Coût et financement du service public de collecte et d'élimination des déchets

Le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers est financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le produit s'élève en 2019 à 149 € par habitant (base population municipale 2016).

Urbanisme, habitat et cohésion sociale





Le plan local d'urbanisme intercommunal

Après 3 ans de travail technique d'élaboration du document, réalisé en association et collaboration avec l'ensemble des parties prenantes (élus, techniciens, personnes publiques, population...) le projet de PLUi a été arrêté par le conseil communautaire en décembre 2018. Cette étape dite « d'arrêt du projet » entérine la fin du travail technique d'élaboration et marque le commencement de la phase administrative des consultations officielles devant aboutir à l'approbation du PLUi début 2020.

Les étapes majeures qui ont ponctué la procédure d'élaboration

- Consultation sur le projet de PLUi arrêté des personnes publiques associées et consultées, de la Mission régionale de l'Autorité environnementale ainsi que des 16 communes membres.
- Présentation du dossier en Commission départementale de préservation des espaces naturels et forestiers
- Analyse de l'ensemble des avis émis et élaboration du mémoire en réponse de la collectivité qui sera joint au dossier d'enquête publique
- Préparation de l'enquête publique
- Enquête publique du 11 juin au 12 juillet
- Analyse du procès-verbal de synthèse remis par la Commission d'enquête
- Remise du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête publique
- Notification aux maires des communes membres ainsi qu'au Préfet
- Examen du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête, suivi d'un cycle de rencontres avec les communes

- Restitution des rencontres « communales » au Comité de suivi du PLUi et stabilisation des ajustements à apporter au projet de PLUi arrêté en vue de son approbation prévue en février 2020
- Préparation en lien du dossier de PLUi pour approbation

Au total, ce sont plus de 150 observations qui ont été examinées et ont donné lieu à une réponse de la part de la collectivité dans le cadre du mémoire qui a été joint au dossier d'enquête publique.

Focus sur les résultats de l'enquête publique

L'enquête publique s'est déroulée du 11 juin au 12 juillet et a donné lieu à 361 contributions dont 90 % avaient un caractère individuel. À l'issue de l'enquête publique, la Commission d'enquête a remis le procès-verbal de synthèse des observations consignées.

La Commission d'enquête a remis son rapport et ses conclusions motivées en septembre 2019. Elle a émis un avis favorable assorti de 6 recommandations. Le dossier n'a fait l'objet d'aucune réserve.

La Commission d'enquête considère que ce projet est « le fruit d'un travail d'analyse et de réflexion de qualité [...] qui a conduit à un diagnostic du territoire de bonne facture mettant en exergue les potentialités et particularismes du territoire que ce dernier a su ensuite mettre en synergie » et que ce projet est « surtout et avant tout un vrai PLUi et non une simple juxtaposition des documents d'urbanisme préexistants. Il convient, de surcroît, de noter la qualité du PADD, document fondateur... ».

Assistance à maîtrise d'ouvrage aux 16 communes

Plusieurs procédures d'évolution ont été menées et approuvées parallèlement à l'élaboration du PLUi, tout en s'inscrivant dans le respect des orientations générales de celui-ci : 4 révisions générales, 3 modifications et 4 modifications simplifiées

4 procédures ont quant à elles été approuvées depuis l'arrêt du PLUi en décembre 2018 :

- Albi : Modification simplifiée n°8 du PLU et poursuite de la modification n°2 PSMV.
- Lescure d'Albigeois : modification simplifiée n°2 du PLU.

- Saint-Juéry : modification simplifiée n°1 du PLU.
- Albi et Lescure d'Albigeois : mise en compatibilité des PLU des communes d'Albi et de Lescure d'Albigeois à la suite de l'arrêté pris par monsieur le Préfet du Tarn déclarant l'utilité publique du projet de sécurisation de la RN88 et emportant mise en compatibilité du PLU.

Les documents réglementaires issus de ces dernières procédures ont été intégrés au projet de PLUi en vue de son approbation en février 2020.

LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Le RLPi a pour but, d'une part de réglementer le nombre et l'implantation des dispositifs publicitaires, mais aussi des enseignes et pré-enseignes afin d'améliorer la qualité de vie des habitants ; d'autre part de préserver le patrimoine bâti, paysager et naturel du territoire.

Les communes d'Albi, Le Séquestre et Lescure d'Albigeois disposaient de leur propre RLP, tandis que le reste du territoire était soumis à la réglementation nationale. Le RLPi a donc pour objectif d'uniformiser la réglementation sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de diminuer de 20 % à 30 % le nombre de dispositifs publicitaires présents sur le territoire.

Le projet de RLPi a été arrêté par délibération du 2 juillet 2019 en conseil communautaire. Une enquête publique s'est déroulée du 13 novembre au 13 décembre.

À retenir :

- Les communes de + 10 000 habitants (Albi) peuvent accueillir des dispositifs publicitaires scellés au sol ou mural de 8m² maximum.
- Les communes de - 10 000 habitants peuvent accueillir des panneaux publicitaires de 4m² uniquement en mural.
- Plusieurs zones ont été établies sur le territoire. Chaque zone fait référence à des règles qui lui sont propres.
- L'implantation de dispositifs visibles depuis la rocade est interdite.
- L'implantation des panneaux dans les giratoires et dans les axes d'entrées de villes est restreinte.
- Les zones patrimoniales sont protégées.
- La publicité numérique est autorisée uniquement dans les zones d'activités commerciales sur la commune d'Albi à hauteur de 2 m² maximum.



L'habitat

L'habitat est l'un des axes du projet de territoire CAP 2030 : favoriser le développement d'un habitat diversifié et équilibré pour répondre aux besoins en logement des habitants actuels et futurs, et participer au développement et à l'attractivité du territoire. Pour ce faire, le Grand Albigeois a mis en place différentes mesures en matière d'habitat, à travers la mise en œuvre de son PLH portant sur la période 2015-2020.

RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS EN LOGEMENT, À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le soutien à la production de logements locatifs sociaux

Dès l'approbation du PLH et pour adapter l'offre aux revenus de la majorité des demandeurs, l'Agglo a décidé de soutenir financièrement la production de logements locatifs aux loyers les plus abordables, qu'ils soient neufs ou anciens faisant l'objet d'une réhabilitation : les PLAi. Il s'agit de petites opérations de 10 logements maximum, ainsi que des opérations sur le bâti ancien, portées par les organismes agréés bénéficiant des aides de l'ANAH.

En 2019, 5 opérations, regroupant 12 logements, ont bénéficié de ces nouvelles aides :

- 2 logements dans l'ancienne école du centre-bourg de Castelnau-de-Levis pour 20 000 € de subvention ;
- 4 logements localisés place du petit Paris à Arthès pour 40 000 € de subvention ;
- 3 logements dans l'ancien presbytère de Marssac pour 30 000 € de subvention ;
- 2 logements sur la place de l'église à Terssac pour 20 000 € de subvention ;
- 1 logement pour réhabiliter une maison au hameau de Bourdès à Albi pour 10 000 € de subvention.

Le soutien à l'accession à la propriété : le Prêt 1^{ère} Clef en Albigeois

Pour soutenir les primo-accédants dans leur projet d'accession à la propriété sur l'une des 16 communes du territoire, l'Agglo a mis en place en 2017 un prêt à taux 0 % : le Prêt 1^{ère} Clef en Albigeois. Cette aide permet de compléter le plan de financement des ménages faisant l'acquisition d'un logement neuf ou d'un logement existant sous conditions de travaux.

Depuis sa mise en place en février 2017, 200 ménages ont pu bénéficier du dispositif. Il s'agit en majorité de jeunes ménages : 33 ans en moyenne, la moitié sont des familles et un quart des personnes vivent seules. À noter que près de la moitié des bénéficiaires ne disposaient d'aucun apport personnel.

La réhabilitation du parc privé existant : le coup de pouce du Grand Albigeois pour les ménages éligibles aux aides de l'ANAH

Pour soutenir les propriétaires occupants aux revenus modestes souhaitant réaliser des travaux de rénovation de leur logement, l'Agglo a mis en place une aide dans le cadre de son adhésion au Programme d'Intérêt Général (PIG) porté par le Département. Il s'agit d'une subvention complémentaire aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et d'autres partenaires, pour engager des travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation des logements au vieillissement ou à la perte d'autonomie, ou pour remettre aux normes des logements dégradés ou indignes.

Depuis l'adhésion de l'Agglo au PIG en février 2018, 100 ménages ont pu bénéficier de cette aide. Près de 85 % des travaux subventionnés ont concerné l'amélioration de la performance énergétique.

LES DISPOSITIFS EN MATIÈRE D'HABITAT ET LES PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE, EN LIEN AVEC D'AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN PLACE SUR LE TERRITOIRE

Le programme de renouvellement urbain « Cantepau Demain » et l'accompagnement des ménages dans leur logement

Le volet habitat du programme de renouvellement urbain « Cantepau Demain » prévoit notamment la démolition de 6 ensembles immobiliers, correspondant à 172 logements, ce qui nécessite d'accompagner près de 150 ménages dans leur logement. Le logement passe nécessairement par une maîtrise des dépenses liées au logement, afin que le reste à vivre des ménages soit équivalent par rapport à la situation actuelle ou en adéquation avec leurs ressources financières.

Pour ce faire, les bailleurs sociaux sont incités à diminuer les loyers des nouveaux logements, ce qui leur permet, en contrepartie, de bénéficier d'une subvention :

- de l'ANRU, si le logement est neuf ou date de moins de 5 ans ;
- de la collectivité, si le logement a été construit il y a plus de 5 ans.

Le Grand Albigeois a souhaité mettre en place en 2019 cette aide complémentaire, afin d'offrir une plus grande diversité de logements aux ménages tout en maîtrisant l'évolution de leur loyer. Afin de mobiliser l'ensemble du parc social et ainsi élargir la palette de réponses à apporter aux ménages, une charte de logement a été signée en 2019 par différents partenaires, bailleurs sociaux et réservataires.



Le volet habitat du dispositif « Action cœur de ville » d'Albi

À la suite de la signature de la convention-cadre « Action cœur de ville » d'Albi en 2018, 2019 a été consacrée à l'élaboration d'un diagnostic portant sur les dynamiques démographiques et les caractéristiques de l'habitat en cœur de ville.

En parallèle, l'Agglo et la Ville d'Albi ont travaillé conjointement à la mise en œuvre de partenariats avec Action logement* et l'Établissement public foncier d'Occitanie (EPFO)**. Action logement, acteur de référence du logement social et du logement intermédiaire en France, propose, dans le cadre de ce partenariat, d'accompagner financièrement les porteurs de projet pour la rénovation d'immeubles entièrement vacants dans le cœur de ville. Bailleurs sociaux ou investisseurs privés pourront ainsi bénéficier de ces aides financières pour développer une offre de logements diversifiée : logements locatifs sociaux, logements locatifs privés ou logements en accession sociale à la propriété.

Dans le cadre de la convention avec l'EPFO, trois périmètres d'intervention ont été définis : le centre-ancien, la Madeleine et le secteur Cordeliers-Université. Au sein de ces périmètres, l'EPFO sera habilité à procéder à des acquisitions foncières de nature à faciliter les opérations d'aménagement dédiées à l'habitat.

Le partenariat avec l'Agence départementale et d'information pour le logement du Tarn

L'ADIL est un service d'information et d'expertise dans le domaine de l'habitat qui permet de répondre aux questions des particuliers, des élus et des partenaires afin de les éclairer sur les lois et dispositifs existants.

Le partenariat mis en place en décembre 2019 permettra à l'Agglomération de bénéficier d'un soutien de l'ADIL dans la définition et la mise en œuvre de sa politique locale de l'habitat, à travers l'élaboration de son 3^e PLH et de toutes autres politiques publiques œuvrant dans ce domaine.

* Convention approuvée en décembre 2019

** Convention approuvée en février 2020



La politique de la ville

En 2019, le Grand Albigeois a réalisé une nouvelle opération d'accompagnement socioprofessionnel dans le cadre de la programmation des fonds européens 2014-2020. Pour le GIP « Action contrat de ville albigeois », la programmation 2019 fut majoritairement une reconduction d'actions bien implantées sur les territoires dits « Politique de la Ville ».

Le budget Politique de la Ville

Le Grand Albigeois a maintenu les moyens destinés à la compétence dans un contexte néanmoins déjà en forte tension budgétaire.

- Le programme local d'accompagnement global professionnel : un poste à temps plein de conseillère en insertion professionnelle et 60 % du poste cadre de direction.
- Le contrat de ville de l'Albigeois : 20 % du poste de cadre de direction, le poste de la cheffe de projet et de l'assistante administrative à temps plein.
- L'action « saisonniers insertion » : 4 000 heures soit 20 personnes (remplacements dans les services, environnement, médiathèques et espaces aquatiques) pour des publics précaires pour un coût salarial total de 64 000 € versés à des participants en parcours sur le programme d'insertion.
- Le budget total 2019 s'élève à 403 628 € en dépenses et 272 615 € en recettes. La charge nette pour la collectivité est de 131 012 €.
- Les crédits destinés aux publics, sous forme de subventions aux porteurs d'actions ou de prestations, représentent 18 % du budget total.

En 2019, le Grand Albigeois a reçu la somme de 77 429 € au titre du cofinancement du fonds social européen (FSE).

Le budget du Groupement d'intérêt public Action contrat de ville albigeois

Le budget 2019 géré par le GIP Action contrat de ville albigeois est de 413 286 € hors crédits spécifiques réservés pour les conseils citoyens et le fonds de participation des habitants.

- » Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale : 36 100 € versés par l'Agglomération.
- » Valorisation des mises à dispositions gratuites de moyens et logistique par l'Agglomération au contrat de ville : 52 214 €.
- » Crédits CGET contrat de ville : 101 734 €, dont 65 634 € en actions et 36 100 € de MOUS.
- » Crédit CGET programme de réussite éducative : 118 090 €.
- » Fonds propres du GIP : 9 950 €.

Le programme de réussite éducative bénéficie de 80 148 € de valorisation des mises à disposition gratuites de logistique et de personnel par la Ville d'Albi. Le Grand Albigeois a contribué, de plus, au cofinancement direct d'actions pour un montant de 30 850 €.



Les indicateurs 2019 du contrat de ville de l'Albigeois

QUARTIERS	COÛT TOTAL ACTIONS	ÉTAT POUR LE PRE	ÉTAT CONTRAT DE VILLE	FONDS PROPRES GIP Actions nouvelles	OBSERVATIONS
CANTEPAU 6 actions	58 650 €	1 000 €	9 134 €	1 000 €	Les actions par thématique : - Lien social, citoyenneté, participation des habitants : 1 - Culture et expression artistique : 4 - Emploi, insertion : 1
Lapanouse-Saint Martin 7 actions	58 433 €	2 500 €	5 700 €	450 €	Les actions par thématique : - Éducation : 2 - Lien social, citoyenneté, participation des habitants : 2 - Parentalité et droits sociaux : 3
Veyrières-Rayssac 3 actions	40 150 €	-	7 800 €	-	Les actions par thématique : - Lien social, citoyenneté, participation des habitants : 2 - Cadre de vie et renouvellement urbain : 1
Inter-quartiers 26 actions	823 604 €	20 700 €	43 000 €	2 300 €	Les actions par thématique : - Santé : 2 - Culture et expression artistique : 2 - Emploi, insertion : 6 - Éducation : 5 - Lien social, citoyenneté, participation des habitants : 9 - Parentalité et droits sociaux : 2
MOUS Contrat de Ville	117 099 €	-	36 100 €	-	- Pilotage, ingénierie, évaluation : 1
Saint-Juéry 1 action	43 375 €	-	-	6 800 €	Les actions par thématique : - Éducation : 1 - Lien social, citoyenneté, participation des habitants : 2 - Parentalité et droits sociaux : 2
TOTAL	1 141 311 €	24 200 €	101 734 €	9 950 €	

Les indicateurs 2019 de l'accompagnement socioprofessionnel :

LE PUBLIC INTEGRE EN 2019				
LES PUBLICS INTÉGRÉS	130 prescriptions et 5 non intégrations	22 femmes 76 hommes	6 jeunes -26 ans 11 adultes +45 ans dont 11 de +50 ans	Les hommes représentant 77,55 % et les femmes 22,45 %. Les jeunes représentent 6,1 %. Les +45 ans représentent 19,4 %. 1 participant sur 3 a plus de 50 ans.
LES NIVEAUX	66 participants ont un niveau inférieur au Bac	45 participants ont un niveau de formation inférieur à V	17 ont un niveau baccalauréat 15 un niveau supérieur au baccalauréat	67,3 % ont un niveau de formation inférieur à IV dont 1 sur 2 avec un niveau inférieur au CAP/BEP. 15,3 % ont un niveau supérieur au baccalauréat.
LE PUBLIC ACCOMPAGNE EN 2019				
LES PERSONNES EN SUIVIS	98 parcours dont 42 en prolongation de parcours	Durées de chômage pour les nouvelles entrées : -12 mois : 58 +23 mois : 22	Tranches d'âges pour les nouvelles entrées : 18/30 ans : 33 25/44 ans : 75 +45 ans : 19	Les parcours féminins sont plus longs. 76,5 % de l'effectif a -44 ans. 22,4 % sont chômeurs depuis +23 mois. 59 % ont -12 mois de chômage. 41 % en tout, ont +12 mois sans emploi.
TERRITOIRE ET SITUATIONS	52 personnes sont des quartiers de la Politique de la Ville dont 23 repris de 2018	4 participants sont issus de Saint-Juéry (veille active) dont 1 en prolongation d'accompagnement	55 ont des minima sociaux dont 51 bénéficiaires du RSA	53 % des publics dont de quartiers prioritaires : 28 (Cantepau), 11 (Lapanouse), 13 (Veyrières/Rayssac). Les bénéficiaires de minima sociaux représentent 56,1 % dont une large part de bénéficiaires du RSA (52 %).
LES SORTIES	59 sorties définitives	43 positives à l'emploi ou la formation	16 autres sorties : 6 sorties avec résultats positifs 3 abandons 3 pour santé 4 déménagements	83 % sorties positives ou avec des résultats positifs. 72,8 % de sorties à l'emploi ou à la formation. 5,1 % d'abandons réels de parcours. Les territoires prioritaires et de veille réalisent 20 sorties positives ou avec résultats positifs soit 52,1 %.



Le projet de renouvellement urbain

Le quartier de Cantepau à Albi, périmètre du quartier Politique de la Ville, a été retenu pour le Nouveau Programme national de renouvellement urbain au titre de quartier d'intérêt régional. Comme le prévoit la loi de 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le pilotage et la maîtrise d'ouvrage du projet de renouvellement urbain *Cantepau Demain* ont été confiés au Grand Albigeois, qui bénéficie d'une vision élargie à l'échelle d'un territoire cohérent.



Ce projet s'inscrit dans une démarche globale, en articulation avec le contrat de ville 2015-2020 porté par le GIP Action contrat de ville et la Conférence intercommunale du logement mise en place dans la cadre de la compétence Habitat.

La mise en œuvre du projet *Cantepau Demain* comporte deux phases : une première phase de préfiguration achevée, une deuxième phase opérationnelle engagée depuis la validation du projet en Comité d'engagement de l'ANRU en avril et décembre 2018 et l'attribution définitive d'une enveloppe de subventions à hauteur de 14,3 M€ dont 10,9 M€ de subventions et 3,4 M€ de prêts à taux bonifiés.

L'année 2019 a vu l'élaboration de la Convention pluriannuelle et sa signature avec l'ANRU et les partenaires du projet lors d'une rencontre emblématique sur le quartier en juillet 2019. En plus des partenaires présents dès l'initiation du projet : la Ville d'Albi, Tarn Habitat, le Département du Tarn, la Région Occitanie, la CCI du Tarn, la Caisse des dépôts et consignations, l'État et l'ANRU, de nouveaux partenaires sont venus rejoindre la dynamique du projet : l'Assurance maladie du Tarn et la CAF 81.

Cette contractualisation avec l'ensemble des partenaires et l'ANRU a entériné le projet de transformation du quartier pour un montant total estimé d'investissements de 45 M€, intégrant une participation financière du Grand Albigeois à hauteur de 4,42 M€ jusqu'à 2025.

Cette validation par l'ensemble des partenaires a également permis le lancement de certaines opérations.

Des opérations de reconstruction hors quartier ont d'ores et déjà été engagées, le processus de relogement auprès des ménages concernés par les démolitions de bâtiments d'habitat a démarré, ainsi que la procédure de concertation des habitants pour les réhabilitations de leurs logements.

Concernant les espaces publics et la résidentialisation de certains ensembles, une consultation pour la maîtrise d'œuvre urbaine de ces aménagements a été lancée en novembre 2019.

Enfin, la consultation pour une expertise sur l'évolution de la Maison de quartier-centre social et la médiathèque a été amorcée pour définir la programmation des futurs équipements et leur possibilité d'évolution.

Les perspectives pour l'année 2020

- » Le démarrage des études de maîtrise d'œuvre urbaine interviendra au 1^{er} semestre 2020, amorçant ainsi un grand volet de la participation des habitants pour définir le projet d'aménagement des espaces à rez-de-rue du futur quartier.
- » Les opérations de reconstruction hors quartier se poursuivront, phase après phase, pour garantir la livraison des logements à destination des habitants relogés.
- » Le processus de relogement va se poursuivre, deux bâtiments d'habitat devraient être démolis fin 2020.
- » Les travaux de réhabilitation sur certains secteurs commenceront à l'automne.





Services aux publics



Les médiathèques

En 2019, des MéGA en mode projet

Le Projet scientifique, culturel, éducatif et social (PSCES) des médiathèques, voté en conseil communautaire en 2018, comptait fin 2019 plus de 194 actions réalisées sur les 280 proposées (soit déjà plus de 70 % !) pour améliorer le service, être au plus près des usages, des habitudes et des besoins des publics. Pour rappel, 4 axes principaux : des médiathèques vraiment accessibles à tous ; le numérique ; le projet Cantepau ; la co-construction avec le public.

À noter comme principaux points réalisés en 2019 : un nouveau nom, MéGA (Médiathèques du Grand Albigeois), de nouveaux tarifs (baisse du tarif pour les non Grand Albigeois de 15 à 12€, tarif réduit 6€), un nouveau règlement, de nouveaux horaires, un réaménagement de l'espace jeunesse à Amalric, une desserte nouvelle pour le Médiabus...



En 2019, des MéGA dans la dynamique

- » Maintien du nombre d'inscrits : 11 110 (11 084 en 2018, 11 142 en 2017). Dans un contexte national de baisse importante des inscrits en médiathèques, on a constaté une belle hausse des inscrits au Médiabus (+10,5 %), un maintien à Saint-Juéry (+1 %), à Cantepau (+0,8 %), et à Amalric (+0,02 %) et une légère baisse à Lescure (-3,2 %).
- » Maintien de la part des nouveaux inscrits par rapport aux autres inscrits : 17,46 %. À Amalric, c'est surtout un jeune public : 416 nouveaux enfants inscrits, soit

+3,7 % par rapport à 2018 ; au Médiabus également : +66 % de nouveaux enfants inscrits ; à Saint-Juéry, ce sont +26 % d'adultes dans les nouveaux inscrits.

- » 11 247 personnes ont fréquenté les 331 manifestations culturelles proposées par les médiathèques, près de 15 % ne sont pas inscrits aux MéGA. 73,8 % de ce public sont des adultes et 26,2 % sont des enfants.
- » Le Médiabus, lui aussi, poursuit son bel essor : il voit l'ensemble de ses fréquentations en hausse, après un effort significatif assuré par les équipes : 47 896 transactions soit +18 % par rapport à 2018. 5 216 personnes ont fréquenté le Médiabus en 2018, soit +11 % par rapport à 2018. Marssac-sur-Tarn arrive en tête avec près de 1 086 personnes visiteurs.

En 2019, des MéGA qui cliquent et qui font cliquer !

- » La mise en service des livres numériques en octobre 2019.
- » La poursuite du développement de toutapprendre.com (741 usagers).
- » Le développement de la Vidéo À la Demande (813 inscrits).

Quelques coups de projecteur sur les manifestations culturelles 2019 :

- Nuit de la lecture, pour la première fois dans les MéGA (près de 400 personnes).
- Ateliers de conversation en anglais ; ateliers de savoirs partagés ; Scène ouverte.
- Expo patrimoniale « À la table du patrimoine : l'alimentation dans tous les sens » de juin à septembre.
- Culturama, les cultures à l'honneur : rencontres, projections, expositions, conférence, dégustation... (1 187 personnes).
- Partir en livre (200 personnes sur le réseau).
- Les Geek weeks (400 personnes).
- Les expositions ont regroupé 3 428 personnes ; les conférences et rencontres : 2 204 ; les manifestations hors les murs : 1 998 ; les fêtes, salons, festivals : 1 552 ; les lectures : 1 156.



Un patrimoine d'exception valorisé

- Exposition « À la table du patrimoine » sur l'alimentation au cours des siècles, d'après les collections patrimoniales conservées à la médiathèque Pierre-Amalric ;
- Opération « Le Patrimoine sort de sa Réserve » : présentation mensuelle d'une œuvre choisie par les équipes ;
- Table ludo-numérique de la *Mappa mundi* : jeux de puzzle ;
- Journée des gestionnaires français de biens Mémoire du monde de l'UNESCO à Albi (juin 2019).



Chiffres en perspectives

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'inscrits	11 297	11 143	11 142	11 084	11 110
Nombre de nouveaux inscrits	-	-	-	1 991	1 940
Nombre de transactions (prêts, retours)	1 293 082	1 275 999	1 252 083	1 250 188	1 248 656
Nombre de réservations	53 260	56 246	61 311	67 942	68 217
Plateforme toutapprendre.com :					
- nouveaux inscrits	268	399	388	352	232
- durée totale de connexion (heures)	1 774	1 646	3 514	1 604	1553
Plateforme VOD :					
- nouveaux inscrits	509	421	388	388	289
- nbre de téléchargements effectués	1 074	1 677	1 917	2 863	3 048
Personnes fréquentant l'action culturelle	11 221	15 611	13 249	18 287	11 247



Les espaces aquatiques

La piscine est devenue un lieu incontournable dans notre société, elle offre une ambiance de détente et de loisirs. Elle n'est plus réservée uniquement à l'apprentissage ou à la natation sportive, elle propose aujourd'hui de nombreuses activités éducatives, de santé et de bien-être.

Les enjeux du service des équipements aquatiques

- » Diversifier l'offre proposée aux usagers pour la pratique familiale ou sportive individuelle, pour les loisirs, la santé et le bien-être.
- » Favoriser la réussite du projet éducatif « le savoir nager sécuritaire » pour tous les enfants scolarisés de la communauté d'agglomération.
- » Rechercher la performance en matière de gestion.
- » Préserver notre patrimoine aquatique en bon état de fonctionnement.



L'ESPACE AQUATIQUE ATLANTIS

L'espace aquatique Atlantis comprend un bassin sportif, un bassin d'apprentissage, un bassin ludique intérieur et extérieur, une fosse à plongeon, une pataugeoire, un espace de remise en forme, des plages extérieures et des espaces de jeux. En 2018, Atlantis a franchi le cap des 5 millions d'entrées depuis son ouverture. En 2019, Atlantis a accueilli **262 383 personnes**.

1- Le loisir

L'activité « loisir » reste l'activité principale avec plus de 48 % des fréquentations et 54,46 % des recettes (427 966 € soit -8,45 % par rapport à 2018). Une bonne fréquentation a été enregistrée sur l'été 2019, mais une baisse significative des fréquentations est constatée en période scolaire.

2- La forme, santé et bien-être

L'activité « forme santé » est en légère baisse. Les prix très concurrentiels pratiqués par les salles de sport locales ont eu un effet non négligeable sur les fréquentations du centre de remise en forme. Les recettes s'élèvent à 250 427 € (soit -2,33 % par rapport à 2018).

3- L'éducatif

Le Grand Albigeois met à disposition ses équipements aquatiques et ses éducateurs pour l'apprentissage de la natation scolaire avec le projet du savoir nager sécuritaire pour tous les enfants du territoire. Le coût estimé pour l'apprentissage de la natation scolaire pour les enfants est estimée à environ 200 000 € pour l'année 2019. Dans le cadre de son projet, la collectivité met à disposition de l'Éducation Nationale 3 éducateurs, maître-nageurs-sauveteurs par séance afin de favoriser l'apprentissage de la natation scolaire élémentaire. Les recettes du secteur éducatif s'élèvent à 93 162 € soit 11,8 % des recettes globales (soit +0,6 % par rapport à 2018) correspondent aux inscriptions de l'École de l'eau et à la redevance de mises à disposition de lignes d'eau pour les collèges et les lycées du territoire.

4- L'associatif

Des mises à disposition de lignes d'eau sont consenties à titre gratuit pour les associations sportives. Elles font l'objet de conventions annuelles ou triennales. L'aide indirecte apportée aux associations pour la mise à disposition de lignes d'eau est estimée à environ 380 083 €.

Associations sportives	Albi Sport Aquatique	Club Subaquatique Albigeois	Albi Triathlon	Baby Club	Société Nationale de Sauvetage en Mer
Nbre de lignes/h/an	8 512	1 307	984	814	630
Aide indirecte de la collectivité pour la mise à disposition de lignes d'eau	264 150 €	40 569 €	30 543 €	25 266 €	19 555 €

La collectivité met à disposition l'espace sportif à raison de 6 journées à Albi Sports Aquatiques, soit 480 heures pour une aide communautaire de 20 000 €.

Chiffres clés

Dépenses de fonctionnement : 2,3 M€ (soit +1,3 % par rapport à 2018)

- Eau et énergie : 500 894 € (soit +4,8 % par rapport à 2018)
- Fonctionnement : 217 203 € (soit -4 % par rapport à 2018)
- Personnel : 1,5 M€ (soit +1 % par rapport à 2018)

Charges nettes : 1,4 M€ (soit +1,6 % par rapport à 2018)

L'ESPACE AQUATIQUE TARANIS

Entièrement rénové en 2005, l'espace aquatique Taranis comprend un bassin couvert d'apprentissage de 10 x 6 m et un bassin d'été de 25 m ouvert au grand public lors de la saison estivale. En 2019, le site a accueilli 26 213 usagers.

	Nombre d'entrées	% de la fréquentation totale
Le loisir	5 838	22,3 %
La forme santé	2 782	10,6 %
L'éducatif	16 464	62,8 %
L'associatif sportif	1 129	4,3 %

1- Le loisir

L'été, Taranis ouvre son bassin extérieur de 25 m pour accueillir le grand public, ce qui représente près de 23 % des fréquentations annuelles.

2- La forme, santé et bien-être

La collectivité propose sur inscription plusieurs activités aquatiques : cours d'aquaphobie, cours d'aquagym en direction des adultes et les cours d'apprentissage de la natation en direction des jeunes enfants.

3- L'éducatif

En 2019, le site a accueilli 16 464 élèves, soit près de 63 % des fréquentations. Taranis possède un bassin d'apprentissage bien adapté par sa taille et sa configuration à l'accueil des classes maternelles. 54 classes de l'ensemble de l'Agglomération fréquentent cet établissement.

4- L'associatif

L'espace aquatique Taranis accueille 3 associations : les AGV, le canoë-kayak et la natation prénatale. Les fréquentations pour 2019 sont de 1 129 entrées, soit près de 5 % des fréquentations.

Chiffres clés

Dépenses de fonctionnement : 272 249 € (soit +0,9 % par rapport à 2018)

- Eau et énergie : 71 000 € (soit -1,4 % par rapport à 2018)
- Fonctionnement : 27 050 € (soit +13,5 % par rapport à 2018)
- Personnel : 174 199 €

Charges nettes : 225 149 (+0,7 % par rapport à 2018)





Le chenil fourrière animale

Chiens

Au 1^{er} janvier 2019, 48 chiens étaient hébergés au chenil communautaire.

TYPES D'ENTRÉES	EFFECTIFS ACCUEILLIS	MORTALITÉ	OBSERVATIONS
Abandons	38	5	Le taux de mortalité est de 2,7 %
Fourrières	207	3	
Animaux pensionnaires	1	0	
TOTAL DES ENTRÉES	246		

Les entrées diminuent de 21,4 %. L'effectif total est de 294 chiens (soit -17,6 % par rapport à 2018).

Au 31 décembre 2018, il restait 40 chiens dans l'établissement.

TYPE DE SORTIES	EFFECTIFS SORTIS	OBSERVATIONS
Reprises des fourrières	131	Le taux d'adoption est en légère hausse avec 39,1 %.
Reprises de pensionnaires	0	
Adoptions	115	
TOTAL DES SORTIES	246	

Chats

Au 1^{er} janvier 2019, 75 chats étaient hébergés au chenil communautaire.

TYPES D'ENTRÉES	EFFECTIFS ACCUEILLIS	MORTALITÉ	OBSERVATIONS
Abandons	259	83	Le taux de mortalité (32,1 %) est en légère baisse malgré des épidémies.
Fourrières	99	57	
Animaux pensionnaires	3	0	
TOTAL DES ENTRÉES	361		

Les entrées augmentent de 12,4 %. L'effectif total est de 436 chats (soit +13,8% par rapport à 2018).

Au 31 décembre 2019, il restait un effectif de 80 chats dans l'établissement.

TYPE DE SORTIES	EFFECTIFS SORTIS	OBSERVATIONS
Reprises des fourrières	22	Le taux d'adoption est de 44,5 % mais cela reste insuffisant pour réduire l'effectif accueilli et hébergé.
Reprises de pensionnaires	0	
Adoptions	194	
TOTAL DES SORTIES	216	

Entre 2018 et 2019, la charge nette pour la collectivité augmente de 27 186 € en fonctionnement. Des travaux de maintenance, d'amélioration et d'équipement ont été réalisés en 2019 pour 20 297 €. Les recettes 2019 sont stables par rapport à 2018. Les tarifs pratiqués par le chenil communautaire n'ont pas évolué depuis trois ans, il s'agit d'une volonté de la collectivité liée au constat fait sur la situation économique fragile des usagers.



La propreté urbaine

La Propreté urbaine englobe le nettoyage, le balayage, le salage et le déneigement des voies, des espaces publics et des places publiques.

Balayage mécanique

Le balayage mécanique est assuré sur l'ensemble du territoire en régie au gré des besoins de chaque commune.

Balayage manuel

Compte tenu de la typologie et de la physionomie de l'aménagement des rues, des voies notamment dans les centres anciens, le nettoyage des rues et des voies publiques nécessite le plus souvent une intervention humaine.

Cela permet d'assurer un passage avec une fréquence déterminée dans chaque secteur desservi.

Chaque agent de balayage dispose d'un équipement multifonctions pour assurer le nettoyage des voies et rues au sein de son secteur d'affectation.

Des triporteurs à assistance électrique peuvent également être déployés sur certains secteurs.

Viabilité hivernale

La Propreté urbaine participe à la viabilité hivernale en assurant le déneigement et la praticabilité des trottoirs et espaces publics en complément du salage et déneigement des voies de circulation assurée par la Régie voirie.

Chiffres clés

RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS	2016	2017	2018	2019
Déchets de balayage (en tonnes)	1395	1403	1231	1 384
Cartons (en tonnes)	682	675	712	734
Surfaces de graffitis traités (en m ²)	622	369	783	585

- » 1 531 tonnes de déchets dont 1 384 tonnes de déchets de balayage et 147 tonnes de déchets divers.
- » 80 distributeurs de sacs à déjections canines, ce qui représente 500 000 sacs mis à disposition dans les distributeurs.
- » 600 corbeilles de propreté.
- » 22 000 sacs de chariots de balayage.
- » 39 000 sacs de corbeilles.
- » 734 tonnes de cartons collectés (+3,1 % par rapport à 2018).
- » 783 m² de surfaces de graffitis traitées (+112 % par rapport à 2018).

Moyens matériels

- » 23 véhicules
- » 2 balayeuses 1 m³ affectées aux centres-villes d'Albi et de Saint-Juéry.
- » 5 balayeuses compactes 4 m³ affectées aux quartiers d'Albi.
- » 1 laveuse électrique affectée aux quartiers d'Albi.
- » 1 laveuse compacte affectée à Albi.
- » 1 micro-balayeuse affectée au balayage des trottoirs d'Albi.
- » 1 aspirateur électrique de voirie (Glutton®).
- » 1 balayeuse poids lourds 5 m³ affectée au balayage des communes hors Albi.
- » 1 benne à ordures ménagères affectée à la collecte des marchés de plein vent.
- » 1 camion aspire-feuilles.
- » 1 fourgon équipé d'une unité haute pression pour le lavage et décapage.
- » 2 véhicules utilitaires légers.
- » 7 utilitaires de type fourgon.





Le relais d'assistantes maternelles

L'offre d'accueil collectif pour les enfants âgés de 0 à 4 ans regroupe principalement les multi-accueils, les jardins d'enfants et les micro-crèches. En 2019, elle compte 594 places d'accueil théoriques, avec une augmentation de 20 places après la création de deux micro-crèches en 2018 (« Pomme d'happy » à Cunac et « Baby One InnoProd »).

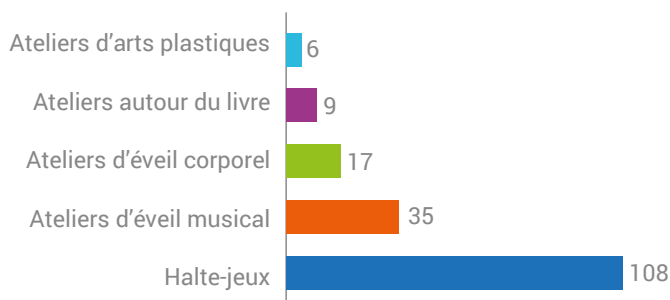
L'offre d'accueil individuel, au domicile des assistantes maternelles agréées, représente 579 places d'accueil théoriques en décembre 2019. Le nombre total de professionnels en activité a clairement diminué depuis 2014, avec une baisse particulièrement forte ces deux dernières années.

Les temps d'animations

Le RAM se déplace dans 8 communes et déploie ses points de rencontre dans 16 lieux différents (maisons de quartier, salles communales, dojos, etc.). Le nombre de temps de rencontres pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent a légèrement augmenté cette année. Près d'une assistante maternelle sur deux et 270 enfants ont participé à ces temps de rencontre.

Un questionnaire a été envoyé aux assistantes maternelles en juin 2019 afin de les impliquer dans cette programmation et les choix d'activités. En 2019, des ateliers d'arts plastiques sont venus étayer nos propositions, ainsi que des sorties (balades musicales, Sammy Park, parc zoologique Exoticamis), qui ont remporté un vif succès.

Les différentes animations



La mission d'information du RAM auprès des familles

Les demandes d'accueil des familles pour la recherche d'un mode de garde ont augmenté de 10 % entre 2018 et 2019. Parmi les 256 familles ayant sollicité le RAM, au moins 20 % s'étaient déjà adressées à notre service précédemment. Les difficultés récurrentes, pour certaines familles, de trouver un mode de garde, amplifiées par la combinaison de plusieurs facteurs (monoparentalité, recherche d'emploi, besoin d'accueils à temps partiel et/ou horaires atypiques...) nous conduisent à rechercher une coordination efficace avec des partenaires, permettant ainsi un meilleur accompagnement du public. Ainsi, nous répondons aux sollicitations des centres sociaux, de la mission locale, des travailleurs sociaux, afin de lever le frein de la garde d'enfants, et favoriser ainsi une démarche d'insertion professionnelle et/ou de reprise d'activité.

Initiatives pour valoriser le métier et l'accueil au domicile des assistantes maternelles

- Spectacle « Le petit monde de la fermière ». Une belle dynamique a amené un groupe de sept assistantes maternelles à se fédérer, avec l'envie de faire découvrir leur métier autrement. Elles ont créé et mis en scène une histoire, réalisé tous les décors, et le RAM a apporté un soutien logistique et a aidé à la communication sur cet événement. 153 personnes (parents, enfants, assistantes maternelles) sont venues partager ce moment riche en émotions et en chansons, le 12 mai à la salle des fêtes d'Arthès.
- Journée départementale des assistantes maternelles du Tarn. Elle a été initiée par le réseau des RAM du Tarn à la suite du constat de la diminution du nombre de professionnelles de l'accueil individuel dans l'ensemble du département. Cette action a été co-construite par les RAM du Tarn, la CAF et le Département. Le RAM du Grand Albigeois a donc tout naturellement participé à cette journée, ouverte pour cette première année aux professionnelles en exercice et aux candidates dont la démarche d'agrément est déjà engagée. Elle s'est déroulée le 23 novembre à l'École des Mines à Albi.



**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGOIS**

www.grand-albigeois.fr